

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Présentation des répondants	3
I. Profil des répondants	4
A. Variable « sexe »	4
B. Age au moment de l'inscription en Master 2	4
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master 2	5
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	5
B. Principaux diplômes obtenus avant l'entrée en Master 2	6
C. La formation de Master 2 professionnel	7
D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus	8
CHAPITRE 2 : Le devenir des diplômés	11
I. Situation principale 6 mois après l'obtention du Master 2	12
II. Situation principale 18 mois après l'obtention du Master 2	13
III. Evolution du taux de chômage	13
CHAPITRE 3 : Les poursuites d'études après le Master 2	15
CHAPITRE 4 : La situation professionnelle des diplômés en emploi	17
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Master 2	18
II. Modalités d'insertion professionnelle	18
A. Temps de latence du premier emploi	18
B. Modalités d'accès à l'emploi	19
III. Caractéristiques de l'emploi	20
A. Nature du contrat de travail	20
B. Durée du temps de travail	21
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	22
D. Salaire net mensuel	23
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	26
A. Localisation de l'emploi	26
B. Structure de l'employeur	28
C. Taille de l'entreprise	29
D. Domaine d'activité de l'employeur	29
V. Utilisation de langues étrangères dans le cadre de l'activité professionnelle	30
VI. Adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2	30

VII. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle	31
CHAPITRE 5 : La recherche d'emploi	35
I. Durée de la recherche d'emploi	36
II. Domaine de la recherche d'emploi	36
III. Périmètre de la recherche d'emploi	36
CONCLUSION	37
Zoom sur ... la variable « Sexe »	43
Zoom sur ... la variable « Domaine de formation du Master 2 »	47
Zoom sur ... la variable « Diplôme de niveau Bac + 2 »	61
Annexe 1 : Les poursuites d'études après l'obtention du Master 2	65

INTRODUCTION

Le Master 2 Professionnel constitue la voie professionnelle du cursus Master, créé en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Il remplace le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), diplôme national à finalité professionnelle. De niveau Bac + 5, il sanctionne une formation spécialisée préparant directement à la vie professionnelle.

Cette étude régionale, réalisée par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS), porte sur la première promotion de Master 2 professionnel : la promotion 2004-2005.

Les diplômés ont été interrogés en mars 2007 sur leur devenir après l'obtention de leur diplôme en 2005.

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne) a réalisé l'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (postales et, ou téléphoniques), ainsi que la saisie informatique des questionnaires. L'ORESBS a réalisé l'analyse de cette étude régionale.

Cette enquête porte sur les 124 Masters 2 professionnels ouverts à la rentrée 2004-2005 dans chaque université. 2560 diplômés ont été interrogés. 1618 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **63%**.

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent uniquement sur la population répondante (63%).

Afin d'améliorer la représentativité de notre échantillon de répondants, nous avons procédé à des redressements basés sur deux caractéristiques significatives de la population interrogée : la variable « nom de l'établissement du Master 2 » et la variable « sexe ».

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par domaine de formation.

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

-  la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
-  leur situation 6 mois et 18 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
-  les poursuites d'études après l'obtention du Master 2 (III),
-  la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
-  la recherche d'emploi (V).

CHAPITRE 1 :

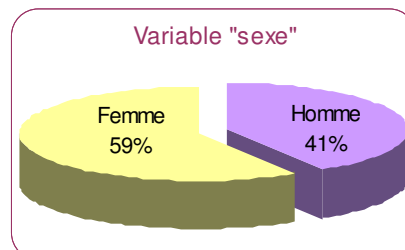
Présentation des répondants

I. Profil des répondants

A. Variable « sexe »

1618 diplômés ont participé à l'enquête, soit 659 hommes (41%) et 959 femmes (59%).

Les femmes sont plus nombreuses à avoir répondu à l'enquête. En effet, elles ne représentent que 55% de la population interrogée. Nous avons donc redressé les données de l'étude sur la base de cette variable « sexe ».



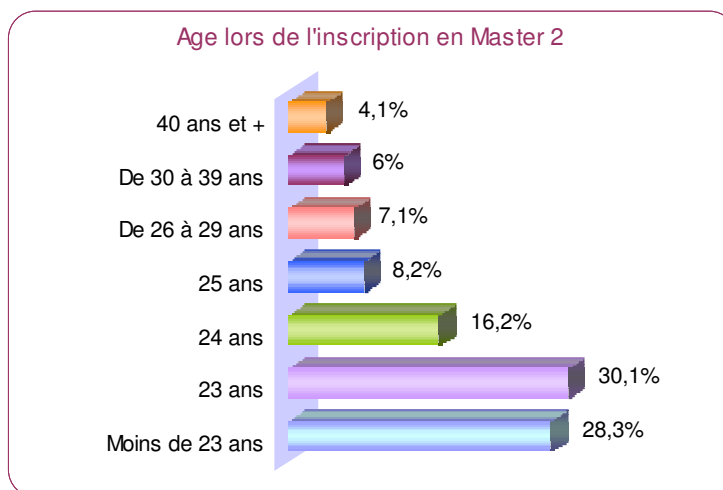
B. Age au moment de l'inscription en Master 2

74,6% étaient âgés de moins de 25 ans lors de l'inscription en Master 2.

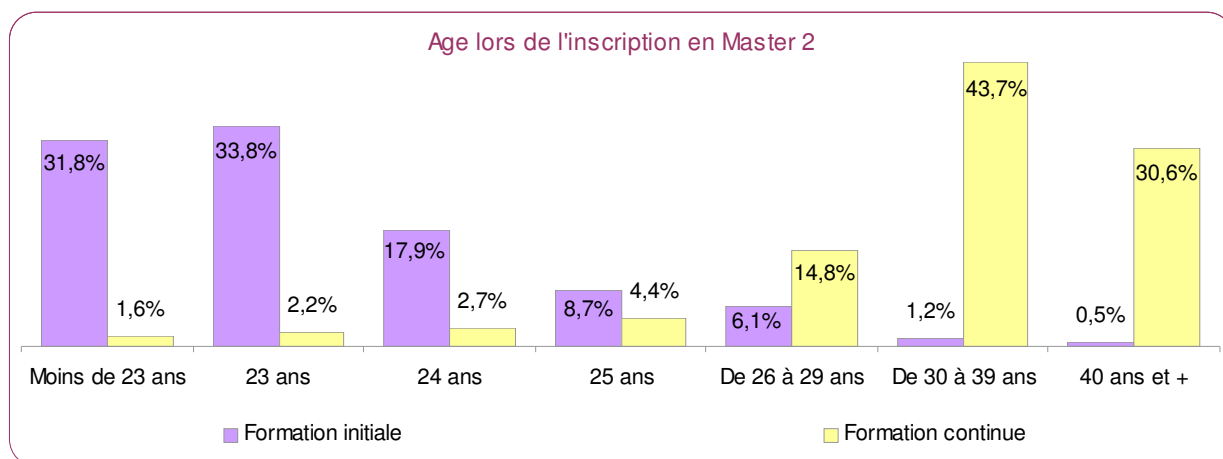
21,3% étaient âgés de 25 à 39 ans.

4,1% avaient au moins 40 ans, le plus ancien étant âgé de 58 ans.

L'âge médian est de 23 ans.



On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).



83,5% des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 25 ans lors de l'inscription en Master 2. Leur âge médian est de 23 ans.

74,3% des diplômés inscrits en formation continue étaient âgés de plus de 29 ans. Leur âge médian est de 35 ans.

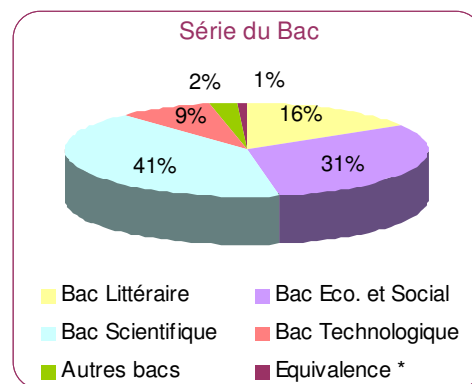
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master 2

A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence ¹

1. Série du bac

88% sont titulaires d'un Bac général. La filière Scientifique est la plus représentée avec 41% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (31%).

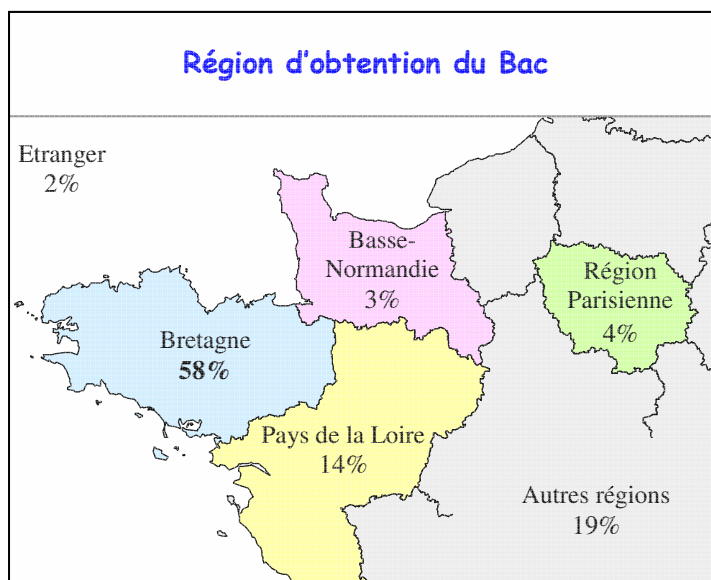
9% sont titulaires d'un Bac Technologique. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STT (68 individus) ou un Bac STI (53 individus).



(* ESEU, DAEU, Commission d'équivalence...)

2. Région d'obtention du bac

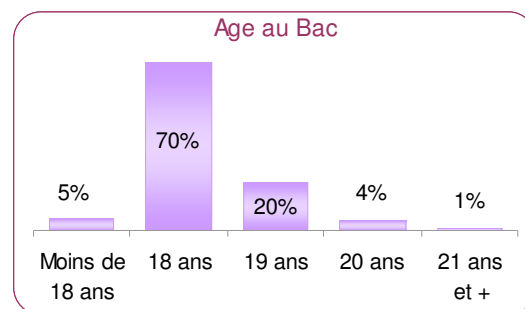
58% des diplômés ont obtenu leur Bac en Bretagne.
14% l'ont passé dans la région Pays de la Loire.



3. Age au Bac

75% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins) dont 5% avec au moins un an d'avance.

20% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.

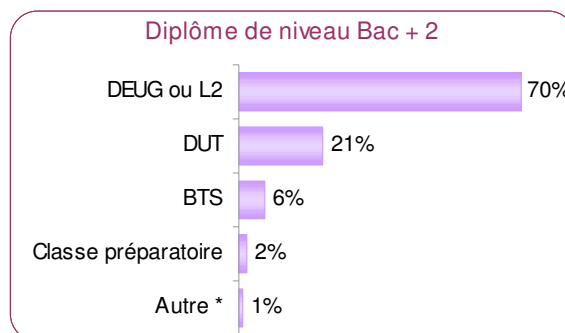


¹ Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue (16% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique.
Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

B. Principaux diplômes obtenus avant l'entrée en Master 2²

1. Diplôme de niveau Bac + 2

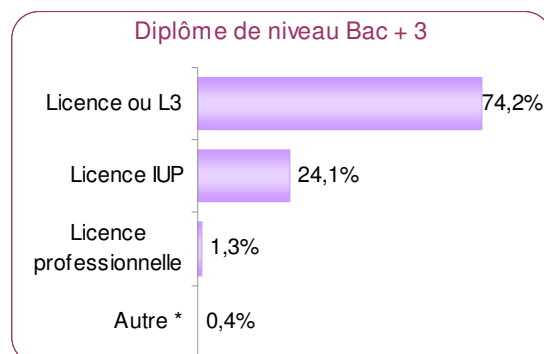
7 diplômés sur 10 possèdent un DEUG. 27% ont obtenu un diplôme à caractère professionnalisant (21% un DUT et 6% un BTS).



(* essentiellement DEUST et 1ère année d'IUP)

2. Diplôme de niveau Bac + 3

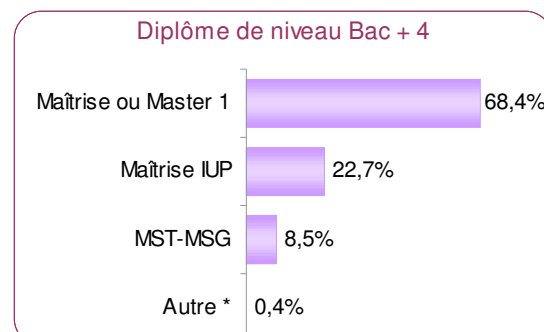
Près de 3 diplômés sur 4 (74,2%) ont obtenu une licence générale. 24,1% sont titulaires d'une licence délivrée au sein d'un IUP.



(* diplôme des Beaux Arts, d'architecture, paramédical)

3. Diplôme de niveau Bac + 4

La maîtrise générale est la plus répandue avec 68,4% des répondants. Elle est suivie par la maîtrise dispensée en IUP (22,7%).

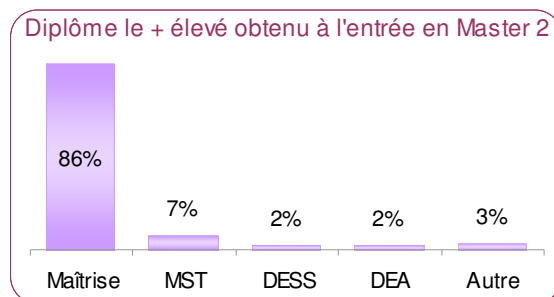


(* diplôme d'ingénieur, d'école de commerce, de l'IEP)

4. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en Master 2

Avant d'entrer en Master 2, 93% des diplômés étaient titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 (dont 86% de maîtrise et 7% de MST).

4% possédaient déjà un Bac + 5 (DESS 2%, DEA 2%).



(* diplôme d'ingénieur, d'école de commerce, des Beaux Arts)

² Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

7 diplômés sur 10 ont validé ce diplôme en Bretagne.

Lieu d'obtention du diplôme le plus élevé avant le Master 2	
Ille-et-Vilaine	38,5%
Côtes d'Armor	0,1%
Finistère	15,8%
Morbihan	15,7%
Sous-total Bretagne	70,1%
Grand Ouest hors Bretagne*	12,3%
Ile-de-France	4,5%
Autres régions	11,6%
Etranger	1,5%
Total	100%

(*Grand Ouest hors Bretagne : 76, 14, 27, 72, 53, 44, 61, 49, 37, 50, 79, 85, 86)

C. La formation de Master 2 professionnel³

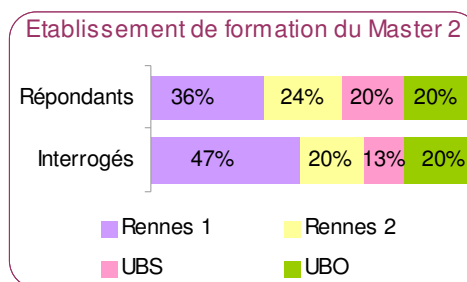
1. Etablissement de formation du Master 2

36% des répondants ont suivi leur formation de Master 2 à l'Université de Rennes 1, 24% à l'Université Rennes 2, 20% à l'UBO et 20% à l'UBS.

Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que les diplômés de l'Université de Rennes 1 sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude.

Parallèlement, les diplômés de l'UBS et ceux de l'Université Rennes 2 ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc surreprésentés.

Nous avons donc procédé à un redressement des données de cette enquête afin d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population interrogée.



2. Classement des spécialités de Master 2 en domaines de formation

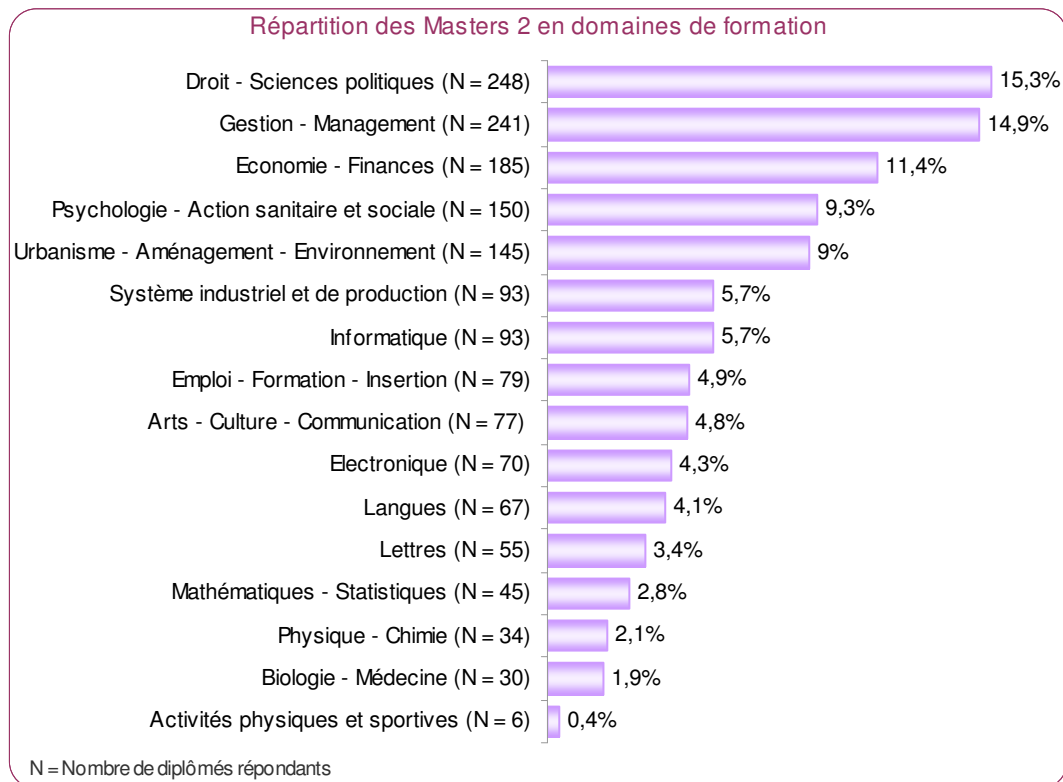
Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les Masters 2 en 16 domaines de formation⁴.

5 domaines se démarquent en terme d'effectifs :

- « Droit - Sciences politiques » : 248 individus soit 15,3% des répondants,
- « Gestion – Management » : 241 individus (14,9%),
- « Economie – Finances » : 185 individus (11,4%),
- « Psychologie - Action sanitaire et sociale » : 150 individus (9,3%)
- « Urbanisme – Aménagement – Développement local » : 145 individus (9%).

³ Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation continue.

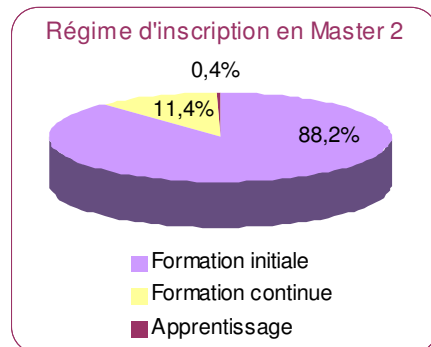
⁴ Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque domaine de formation. Y sont présentés les intitulés de Master 2 ainsi que les principales données de l'étude pour chaque domaine.



3. Régime d'inscription en Master 2

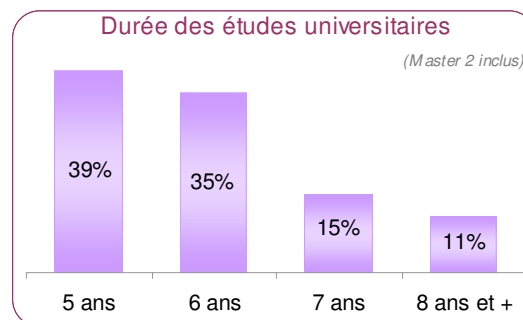
88,2% ont suivi leur Master 2 au titre de la formation initiale et 11,4% au titre de la formation continue (soit 185 diplômés).

La formation en alternance est très largement minoritaire : elle concerne seulement 6 individus.



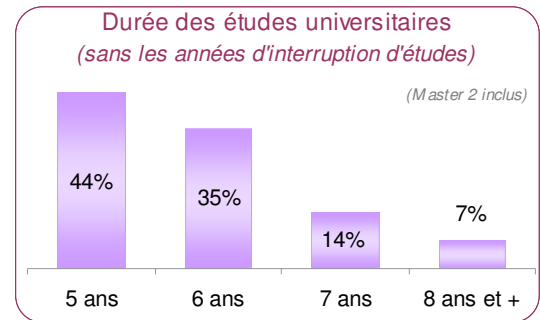
D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus⁵

39% ont obtenu leur Master 2 sans aucun retard, soit 5 ans après le baccalauréat. 35% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.



⁵ Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

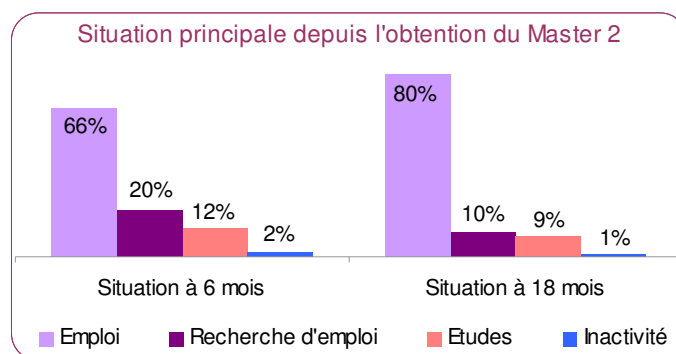
Afin de calculer la durée réelle des études universitaires, nous avons retiré les années d'interruption d'études. Ainsi, 44% ont obtenu leur Master 2 en 5 ans (44%).



CHAPITRE 2 :

Devenir des diplômés

Le graphique suivant présente l'évolution de la situation des diplômés depuis l'obtention du Master 2.



La part de diplômés en emploi est passée de 66% à 6 mois à 80% à 18 mois, progressant ainsi de 21%. Dans le même temps, la part de diplômés en recherche d'emploi a été divisée par 2.

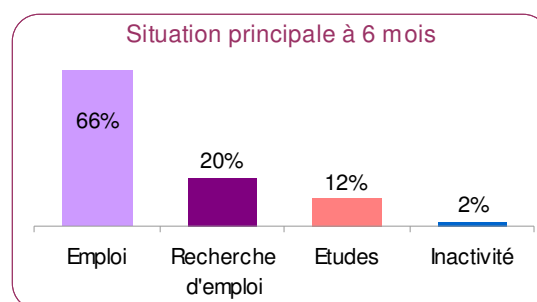
Les parties suivantes décrivent plus en détail les situations à 6 et 18 mois.

I. Situation principale 6 mois après l'obtention du Master 2

6 mois après l'obtention de leur diplôme, 66% des diplômés (1063 individus) exercent une activité professionnelle⁶.

317 individus (20%) sont à la recherche d'un emploi.

200 répondants (12%) poursuivent des études⁷.

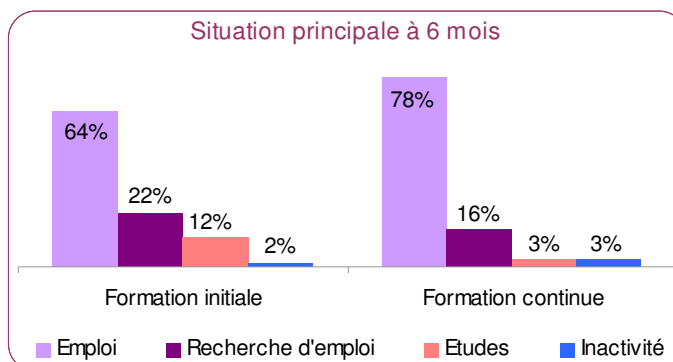


Selon le régime d'inscription en Master 2

On constate d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).

78% des diplômés issus de la formation continue sont en emploi 6 mois après le Master 2, contre 64% pour les inscrits en formation initiale.

Parmi ces derniers, les 36% restants sont principalement en recherche d'emploi (22%) ou en études (12%).



⁶ Parmi eux, 19 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

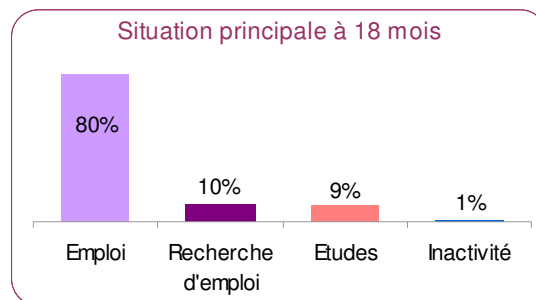
⁷ 53 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. La plupart sont inscrits en doctorat ou suivent une formation pour devenir avocat ou notaire.

II. Situation principale 18 mois après l'obtention du Master 2

18 mois après l'obtention de leur diplôme, 80% des répondants (1301 individus) exercent une activité professionnelle⁸.

166 individus (10%) sont à la recherche d'un emploi.

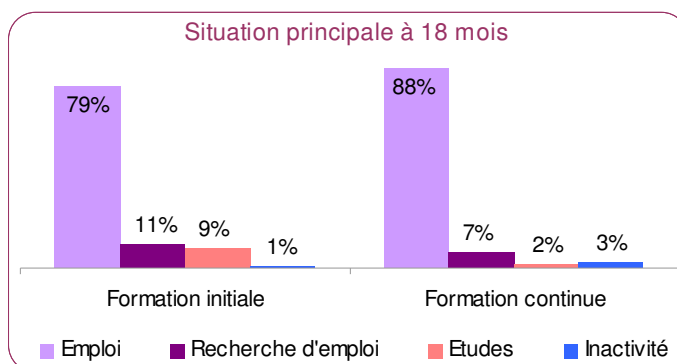
138 (9%) poursuivent des études⁹.



🚦 Selon le régime d'inscription en Master 2 (p = 0,002)

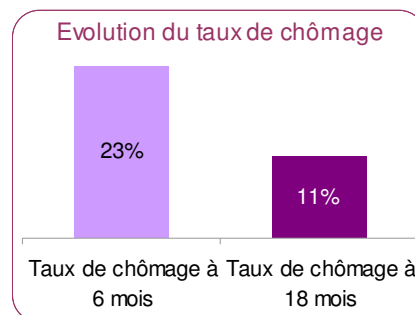
18 mois après l'obtention du Master 2, l'écart entre les diplômés issus de la formation initiale et ceux issus de la formation continue s'est quelque peu resserré.

Toutefois, les diplômés issus de la formation continue sont toujours plus nombreux à exercer un emploi (88% contre 79%). Parallèlement, ceux de formation initiale sont davantage en poursuite d'études.

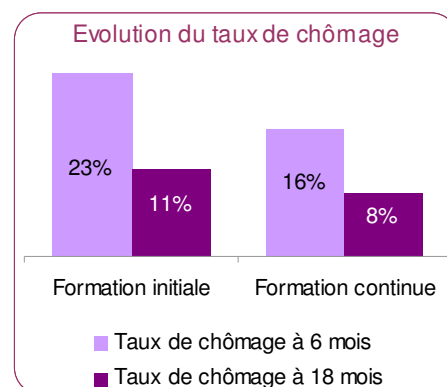


III. Evolution du taux de chômage¹⁰

6 mois après l'obtention du Master 2, le taux de chômage atteint 23 % de la population active. 18 mois après le Master 2, 11% des actifs recherchent un emploi.



Le taux de chômage à 6 mois varie selon le régime d'inscription en Master 2 (p = 0,022). Ainsi, si le taux de chômage à 6 mois est de 16% pour les diplômés issus de formation continue, il atteint 23% pour ceux issus de la formation initiale.



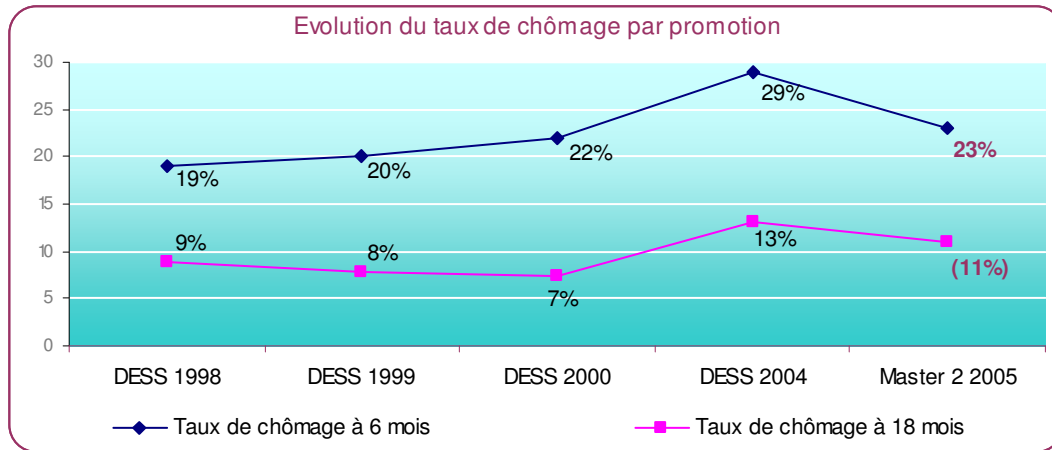
⁸ Parmi eux, 28 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

⁹ 50 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi ces 50 diplômés, 31 ont suivi un Master 2 classé dans le domaine « Droit - Sciences politiques » et suivent en majorité une formation préparant à la profession d'avocat ou de notaire. Les autres préparent, pour la plupart, une thèse.

¹⁰ Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Nous avons calculé, à titre d'information, le taux de chômage pour les 26 répondants de nationalité étrangère en activité à 18 mois. Bien que l'effectif concerné soit très faible, il est intéressant de noter que 7 individus sur 26 étaient à la recherche d'emploi, soit un taux de chômage de 27%.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux de chômage par promotion.



Le taux de chômage à 6 mois a constamment augmenté entre les promotions 1998 et 2004. Ensuite il a diminué de 21% entre les deux dernières promotions. Cette tendance à la baisse sera à vérifier lors des prochaines enquêtes. L'évolution du taux de chômage à 18 mois est donnée à titre indicatif. Aucune comparaison chronologique ne peut être effectuée car nous avons procédé à un changement dans notre méthodologie d'enquête¹¹. En effet, nous avons décalé de 3 mois la date de lancement de l'étude. Les diplômés de Master 2 ont donc eu plus de temps pour s'insérer par rapport à leurs prédécesseurs.

Nous émettons l'hypothèse que la baisse du taux de chômage à 6 mois peut être le résultat du passage au LMD et de l'existence de nouveaux diplômes. Or, si on ne prend en compte dans le calcul du taux de chômage que les spécialités de Master 2 existants déjà sous la forme de DESS en 2003-2004, on n'observe aucun changement significatif. La diminution du taux de chômage serait donc le résultat d'une conjoncture économique plus favorable aux jeunes diplômés. En effet, comme le souligne l'enquête APEC sur les diplômés 2005, « *L'ensemble des recrutements de cadres a progressé de 16% par rapport à 2004. Les recrutements de jeunes diplômés ont quant à eux augmenté de 22% en 2005* »

¹¹ Les promotions précédentes ont été interrogées en fin d'année. Or, nombre d'étudiants obtiennent leur diplôme en septembre. Ainsi, afin d'obtenir un recul de 18 mois, nous avons interrogé les diplômés de Master 2 en mars 2007. Une date de référence a été mentionnée dans la question : « *Quelle est votre situation au moment de l'enquête (en mars 2007) ?* ». Nous ne pouvons donc faire aucune comparaison pour le taux de chômage à 18 mois. En revanche, aucune date n'a été indiquée dans la question « *Quelle était votre situation 6 mois après la sortie du Master 2 ?* ». La comparaison du taux de chômage à 6 mois reste donc possible.

CHAPITRE 3 :

Les poursuites d'études après le Master 2

284 individus ont poursuivi des études après le Master 2, soit 17,5% de répondants. 78 d'entre eux exercent un emploi parallèlement à leur poursuite d'études.

Le taux de poursuite d'études varie selon les variables « sexe », « régime d'inscription en Master 2 » et « nationalité » :

- ✚ Les femmes sont légèrement plus nombreuses à poursuivre des études après leur Master 2 : 19% contre 15% des hommes.
- ✚ 19% des diplômés issus de formation initiale (268 individus) poursuivent des études après le Master 2 contre seulement 9% de ceux issus de la formation continue (16 individus).
- ✚ Nous avons calculé, à titre d'information, le taux de poursuite d'études pour les 36 diplômés de nationalité étrangère. Bien que l'effectif concerné soit très faible, il est intéressant de noter que 15 d'entre eux ont poursuivi des études après l'obtention du Master 2, soit 41,7%.

Nous avons dressé une typologie des différents types de poursuites d'études après le Master 2 :

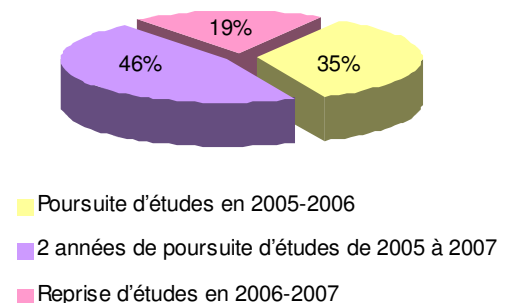
✚ Poursuite d'études uniquement en 2004-2005 (N^*+1) : 99 individus. Au moment de l'enquête (18 mois après l'obtention du Master 2), 78 d'entre eux exerçaient un emploi, 19 en recherchaient un et 2 étaient inactifs.

✚ Reprise d'études en 2005-2006 (N^*+2) : 49 individus. 6 mois après l'obtention du Master 2, 21 occupaient un emploi, 22 en recherchaient un et 4 étaient inactifs. 2 individus n'ont pas indiqué leur situation à 6 mois. On peut donc supposer que les difficultés d'insertion rencontrées après l'obtention du Master 2 représentent un facteur important dans leur choix de reprendre des études.

✚ Deux années de poursuite d'études de 2004 à 2006 (N^*+1 et N^*+2) : 136 individus.

(* N correspond à l'année universitaire de la formation de Master 2. L'année $N+1$ équivaut donc à l'année suivante, soit 2005-2006).

Nature de la poursuite d'études



Vous retrouverez en annexe 1 les intitulés d'études répartis en fonction de cette typologie.

Parmi les diplômés ayant poursuivi des études l'année suivant l'obtention du Master 2 ($N+1$), 60 ont réussi leurs examens (67%), 15 ont échoué (17%) et 14 ne connaissaient pas encore leurs résultats au moment de l'enquête (16%). 15 individus n'ont pas répondu à cette question.

CHAPITRE 4 :

La situation professionnelle des diplômés en emploi

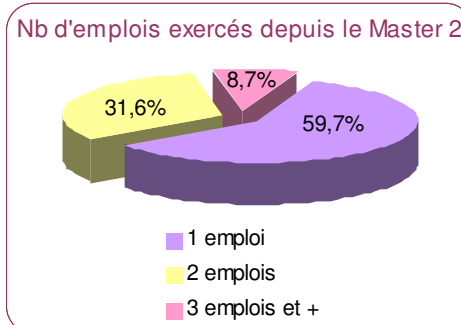
Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 18 mois après l'obtention du Master 2 (1351 individus, soit 83,5% de notre effectif global¹²).

Afin de décrire le plus fidèlement la situation professionnelle, les résultats sont présentés distinctement pour les diplômés issus de la formation initiale et pour les diplômés ayant suivi leur Master 2 au titre de la formation continue. Cependant, les diplômés en emploi issus de la formation continue représentent seulement 164 individus. Les résultats les concernant sont donc présentés uniquement à titre d'information.

I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Master 2

Près de 6 diplômés sur 10 ont occupé un seul emploi depuis l'obtention du Master 2.

On n'observe aucune disparité significative selon le régime d'inscription en Master 2.



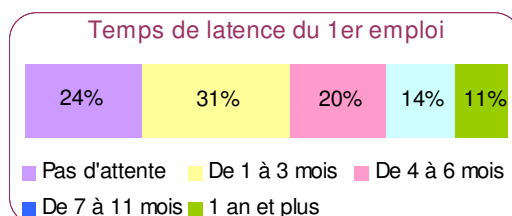
II. Modalités d'insertion professionnelle

A. Temps de latence du premier emploi¹³

Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les 125 individus qui travaillaient avant la formation de Master 2 et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. Cette situation concerne 54% des diplômés de formation continue.

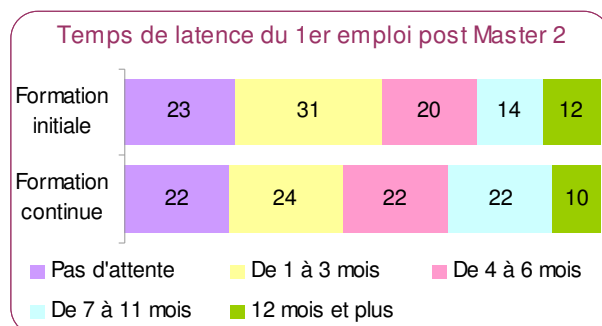
75% des répondants ont obtenu leur premier emploi en moins de 7 mois.

24% ont trouvé leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master 2¹⁴.



Nous avons examiné le temps de latence du 1^{er} emploi en fonction du régime d'inscription en Master 2.

54% des diplômés issus de la formation initiale ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois contre 46% des diplômés inscrits en formation continue.



¹² Sont également concernés dans ce chapitre les diplômés qui poursuivent des études parallèlement à leur activité professionnelle et dont la poursuite d'études correspond à la situation principale observée 18 mois après le Master 2.

¹³ Le temps de latence équivaut donc à la différence entre la date d'obtention du Master 2 et la date de recrutement.

¹⁴ Parmi ces derniers, 54% ont accédé à leur 1^{er} emploi suite à un stage.

B. Modalités d'accès à l'emploi

Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès au 1^{er} emploi et aux emplois suivants.

	Le 1 ^{er} emploi	Les emplois suivants
A la suite de stages	29,1%	7%
Candidature Spontanée	19,5%	20,9%
Annonce Internet	13,7%	19,8%
Relations personnelles	12,8%	18,1%
ANPE-APEC	8%	10,8%
Annonce papier	4,3%	4,2%
Concours	3,2%	3,6%
Intérim	3,2%	3,1%
Cabinet de recrutement	0,9%	3,1%
Association d'anciens élèves	0,7%	0,9%
Autre	4,6%	8,5%
Total	100%	100%

✚ Le 1^{er} emploi : le stage est le principal moyen d'accès à l'emploi (29,1%). L'envoi d'une candidature spontanée a également permis à 19,5% des diplômés de trouver leur poste.

✚ Les emplois suivants : l'envoi de candidatures spontanées (20,9%), la réponse à une annonce publiée sur Internet (19,8%) et les relations personnelles (17,5%) sont les principaux moyens d'accéder aux emplois suivants.

L'item « autre », cité par 8,5% des emplois suivants, concerne 50 individus. Il s'agit principalement d'évolution interne à l'entreprise ou de création d'entreprise.

Concernant l'emploi exercé 18 mois après le Master 2, les modalités d'accès varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale	Formation continue
A la suite de stages	21%	9,9%
Candidature Spontanée	20,1%	18,1%
Annonce Internet	18,5%	8,8%
Relations personnelles	12,9%	21,1%
ANPE-APEC	8,9%	9,4%
Annonce papier	3,7%	8,8%
Concours	3,6%	9,4%
Intérim	2,7%	0,6%
Cabinet de recrutement	1,6%	2,9%
Association d'anciens élèves	0,9%	0,6%
Autre	6,1%	10,4%
Total	100%	100%

Pour les diplômés issus de la formation initiale, les stages (21%) et l'envoi de candidatures spontanées (20,1%) arrivent en tête des moyens utilisés.

Pour les diplômés issus de la formation continue, les relations personnelles (21,1%) et l'envoi de candidatures spontanées (18,1%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi.

L'item « autre », cité par 10,4% des diplômés issus de formation continue, concerne 18 individus. Il s'agit principalement d'individus ayant créé leur propre entreprise (8 individus).

III. Caractéristiques de l'emploi

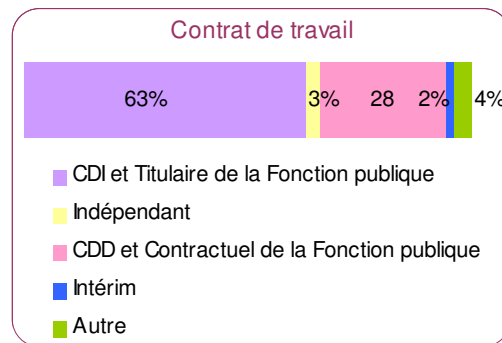
A. Nature du contrat de travail

66% des diplômés occupent un emploi « stable » (63% ont un CDI et 3% sont indépendants).

30% occupent un emploi « précaire » (CDD : 28%, Intérim : 2%).

Les autres types de contrat de travail (4% soit 57 individus) sont principalement des Contrats Nouvelles Embauches (23 individus), des contrats de professionnalisation (10 individus) et des contrats de type Volontariat International en Entreprise (9 individus).

9 contrats aidés ont également été signés (6 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et 3 Contrats d'avenir).

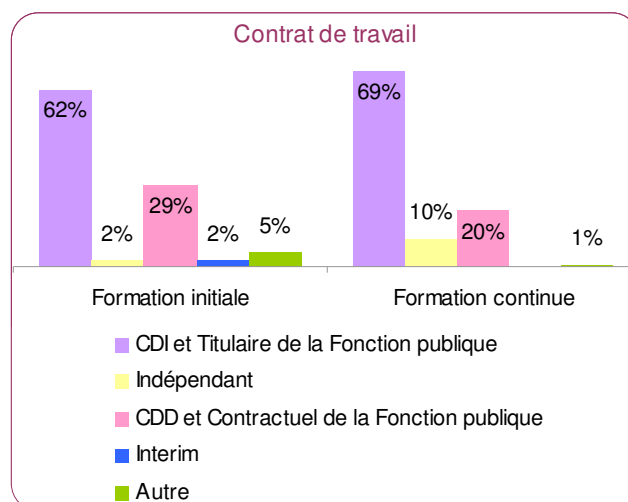


Autres contrats de travail (en effectifs)

Contrat Nouvelles Embauches	23
Contrat de professionnalisation	12
Volontariat International en Entreprise	9
Contrats aidés	9
Contrat de stagiaire	4

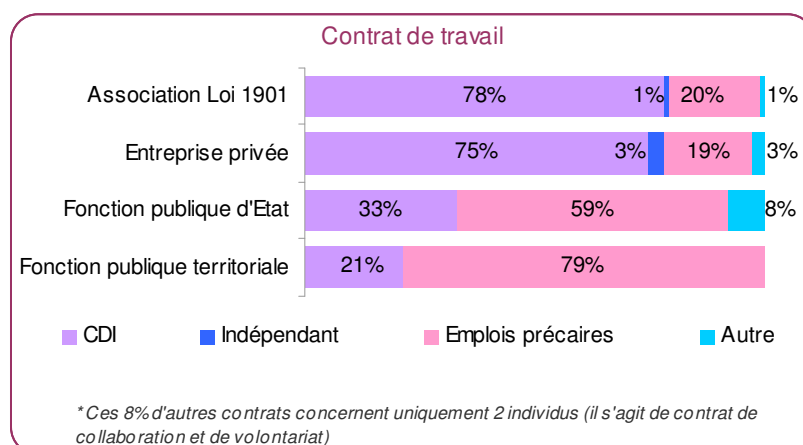
Le type de contrat de travail diffère nettement selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).

Les diplômés issus de la formation continue sont en effet surreprésentés dans les emplois en CDI (69%) et au niveau de la catégorie « indépendant » (10%). A l'inverse, les diplômés issus de la formation initiale sont surreprésentés au niveau des CDD (29%).



Le contrat de travail varie selon le type de structure ($p = 0,001$).

Ainsi, seuls 19% des diplômés travaillant au sein d'une entreprise privée occupent un emploi précaire. En revanche, le taux de précarité atteint 59% dans la fonction publique d'Etat et s'élève à 79% dans la fonction publique territoriale.



Le tableau ci-dessous présente le type de contrat en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (60%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi. Pour ces derniers, figurent dans ce tableau les caractéristiques du 1^{er} emploi et de l'emploi à 18 mois.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
CDI et Titulaire de la Fonction publique	67%	22%	57%	↗
Indépendant	3%	1%	3%	↗
CDD et Contractuel de la Fonction publique	22%	66%	37%	↘
Intérim	2%	6%	1%	↘
Autre	6%	5%	2%	↘
Total	100%	100%	100%	

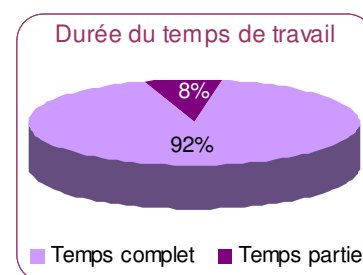
Parmi les diplômés ayant déjà changé de poste, la part d'emplois « stables » a augmenté de manière significative, passant de 23% pour le 1^{er} emploi à 60% pour l'emploi actuel. Néanmoins, le changement d'emploi ne leur a pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (70% d'emplois stables).

B. Durée du temps de travail

92% des diplômés travaillent à temps complet. 8% (116 individus) ont un contrat à temps partiel.

26 individus n'ont pas précisé la durée de leur temps partiel. La quotité médiane correspond à 60%. Les emplois à temps partiel renseignés se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50% : 16 individus (18%),
- Egal à 50% : 27 individus (30%),
- Supérieur à 50% : 47 individus (52%).



Parmi les 116 diplômés travaillant à temps partiel, 15 exercent au moins un autre emploi en complément de leur emploi principal (11 cumulent 2 emplois, 3 exercent 3 emplois simultanément et 1 occupe un 4^{ème} emploi supplémentaire).

La durée du temps de travail varie selon le régime d'inscription en Master 2. 8% des diplômés issus de la formation initiale travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 12% chez les diplômés issus de la formation continue.

Le tableau ci-dessous présente la durée du temps du travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

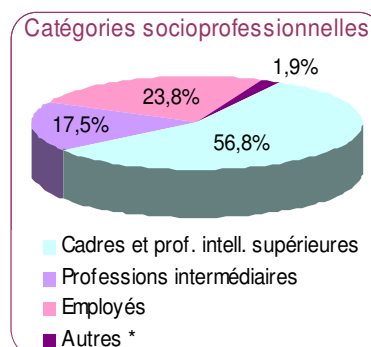
- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (60%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (40%). Pour ces derniers, figurent dans ce tableau les caractéristiques du 1^{er} emploi et de l'emploi à 18 mois.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Temps complet	92%	84%	90%	↗
Temps partiel	8%	16%	10%	↘
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant déjà changé de poste, la part des emplois à temps partiel a diminué, passant de 16% pour le 1^{er} emploi à 10% pour l'emploi actuel. Le changement d'emploi leur a permis de se rapprocher du taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (8% d'emplois à temps partiel).

C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)

56,8% des diplômés se classent dans la CSP « Cadres et professions intellectuelles supérieures », 17,5 % dans la CSP « Professions intermédiaires » et 23,8% dans la catégorie « Employés ».

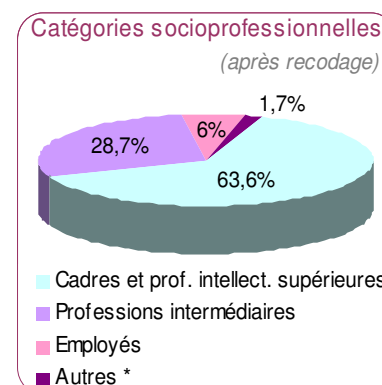


(* « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise » : 1,4%,
« Ouvriers » : 0,4% et
« Agriculteurs exploitants » : 0,1%)

Bien que nous ayons joint au questionnaire une nomenclature détaillée des catégories socioprofessionnelles, nous avons tout de même relevé de nombreuses erreurs de positionnement. Nous avons donc décidé de recoder cette question.

Ainsi, après recodage, la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est la CSP « Cadre, Profession intellectuelle supérieure, Profession libérale » (63,6%).

Elle est suivie par la catégorie « Profession intermédiaire » (28,7%) et enfin celle d'« Employé » (6%).



(* « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise » : 1,3%,
« Ouvriers » : 0,3% et
« Agriculteurs exploitants » : 0,1%)

Le tableau ci-dessous présente les différentes catégories socioprofessionnelles (après recodage) pour les 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (60%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (40%). Pour ces derniers, figurent dans ce tableau les caractéristiques du 1^{er} emploi et de l'emploi à 18 mois.

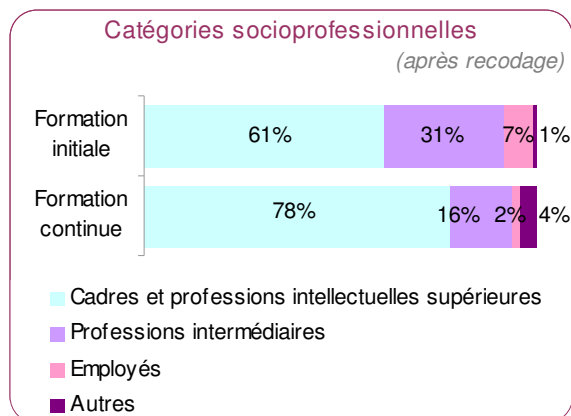
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Cadres et professions intellectuelles supérieures	64%	45%	63%	↗
Professions intermédiaires	29%	35%	28 %	↘
Employés	5,5%	17,5%	7%	↘
Autres	1,5%	2,5%	2%	↘
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant déjà changé d'activité, le taux d'emplois « cadres » a augmenté de manière significative, passant de 45% pour le 1^{er} emploi à 63% pour l'emploi actuel. Le changement d'emploi leur a été bénéfique, leur permettant ainsi d'atteindre le taux d'emplois « cadres » observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (63% d'emplois « cadres »).

La catégorie socioprofessionnelle varie selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).

Ainsi, l'accès au statut de « cadre » est plus fréquent chez les individus issus de la formation continue (78% contre 61% pour les diplômés de la formation initiale).

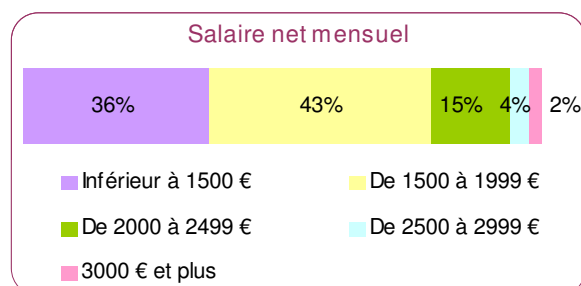
Cela s'explique probablement par le fait que ces derniers ont déjà acquis une expérience professionnelle avant d'entrer en Master 2. Cette dernière, renforcée par l'obtention de leur diplôme Bac + 5, leur permet d'être recrutés sur des postes de niveau « cadre » plus rapidement que les diplômés issus de la formation initiale.



D. Salaire net mensuel

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

18 mois après l'obtention du Master 2, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian de 1600 € (soit 21000 € annuel, primes comprises).



Le tableau ci-dessous présente le salaire net mensuel médian pour les 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (60%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi. Pour ces derniers, figurent dans ce tableau les caractéristiques du 1^{er} emploi et de l'emploi à 18 mois.

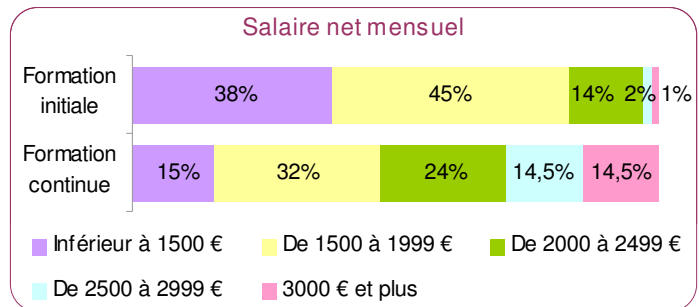
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Salaire net mensuel médian	1623 €	1354 €	1512 €	↗
Salaire net annuel médian (primes comprises)	21600 €	17880 €	20000 €	↗

Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le salaire net mensuel médian a augmenté de 158 €, passant de 1354 € pour le 1^{er} emploi à 1512 € pour l'emploi exercé au moment de l'enquête. Néanmoins, malgré cette nette augmentation, leur salaire médian est toujours inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (1623 €).

✚ Selon la variable « régime d'inscription en Master 2 »

On observe de très nettes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).

Pour les répondants issus de la formation initiale, le salaire net mensuel médian est de 1560 € (20700 € annuel, primes comprises). Chez les diplômés ayant suivi leur Master 2 au titre de la formation continue, il atteint 2000 € (26700 € annuel, primes comprises).

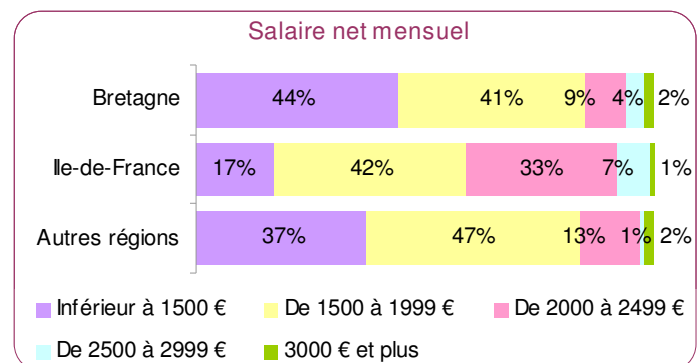


Nous émettons l'hypothèse suivante : cette différence de rémunération de 440 € en faveur des diplômés issus de la formation continue s'explique probablement par le fait que ces derniers avaient déjà acquis une expérience professionnelle avant d'entrer en Master 2. Ceci peut être un atout pour négocier la rémunération lors de l'entretien de recrutement.

✚ Selon la variable « localisation de l'emploi »

La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi ($p = 0,001$).

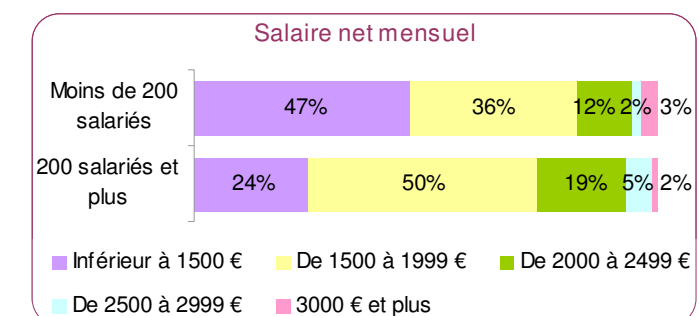
Le salaire net mensuel médian atteint 1900 € en Ile-de-France (24500 € annuel, primes comprises). Il est de 1500 € en Bretagne (19584 € annuel, primes comprises) et 1530 € dans les autres régions (20400 € annuel, primes comprises).



✚ Selon la variable « taille de l'entreprise »

Le salaire net mensuel diffère selon la taille de l'entreprise ($p = 0,001$).

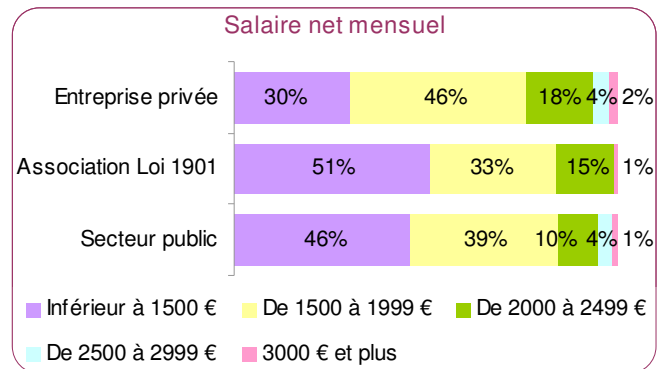
Le salaire net mensuel médian est plus élevé dans les grandes entreprises (200 salariés et plus) où il atteint 1700 € (22500 € annuel, primes comprises). Il est de 1500 € (19118 € annuel, primes comprises) dans une entreprise de moins de 200 salariés.



✚ Selon la variable « structure de l'employeur »

On observe des différences de salaire importantes selon le type de structure ($p = 0,001$).

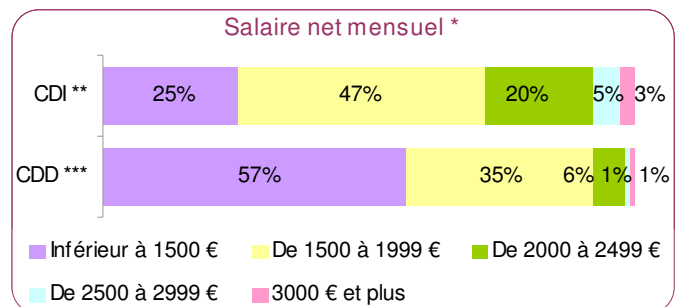
Les diplômés travaillant dans une entreprise privée perçoivent un salaire net mensuel médian de 1650 € (22000 € annuel, primes comprises). Il est nettement inférieur dans le secteur public avec 1500 € (18500 € annuel, primes comprises) et dans les associations avec 1495 € (18600 € annuel, primes comprises)



✚ Selon la variable « contrat de travail »

On observe des disparités salariales importantes selon le type de contrat de travail ($p = 0,001$).

Le salaire net mensuel médian des diplômés en CDI atteint 1700 € (soit 22500 € annuel, primes comprises) alors que pour ceux en CDD, il est de 1406 € par mois (soit 17748 € annuel, primes comprises).



* les items « indépendant », « intérim » et « autres » ne sont pas représentés car ils concernent des effectifs trop réduits.

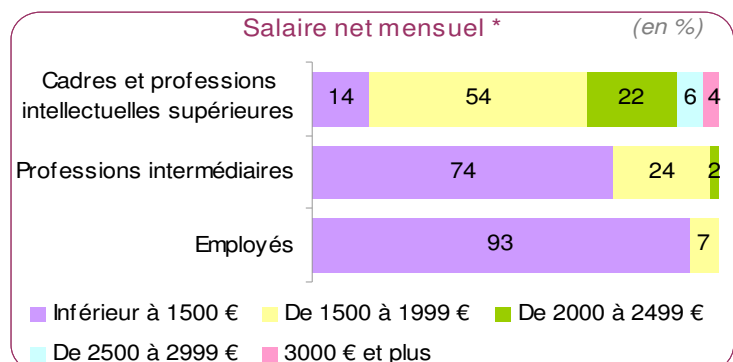
** CDI ou titulaires de la fonction publique

*** CDD ou contractuels de la fonction publique

✚ Selon la variable « catégorie socioprofessionnelle »

Le salaire net mensuel varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi ($p = 0,001$).

Le salaire net mensuel médian des cadres s'élève à 1800 € (soit 23400 € annuel, primes comprises). Il est de 1330 € (soit 17192 € annuel) pour la CSP professions intermédiaires. Il atteint seulement 1100 € (soit 14178 € annuel, primes comprises) pour les employés.



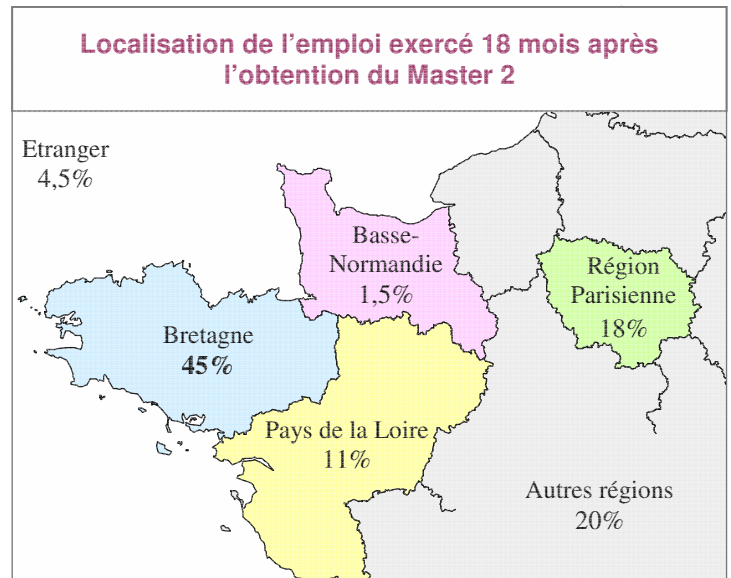
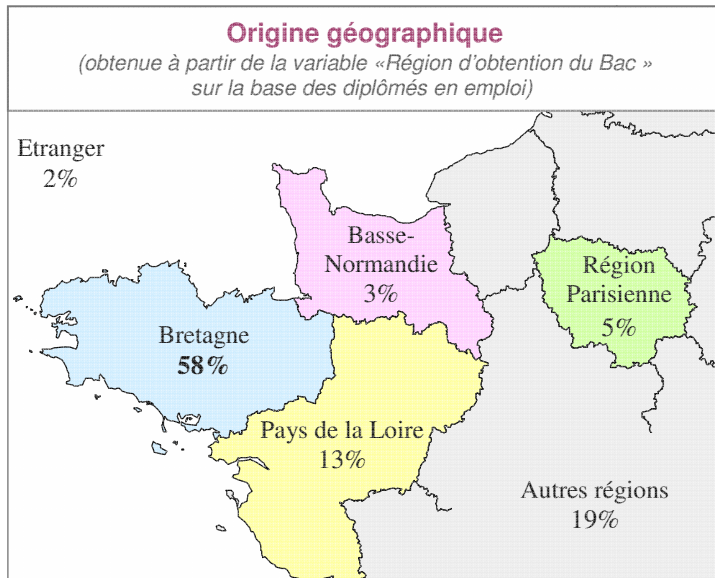
* l'item « autres » n'est pas représenté car il concerne seulement 8 individus

IV. Lieu d'exercice de l'emploi

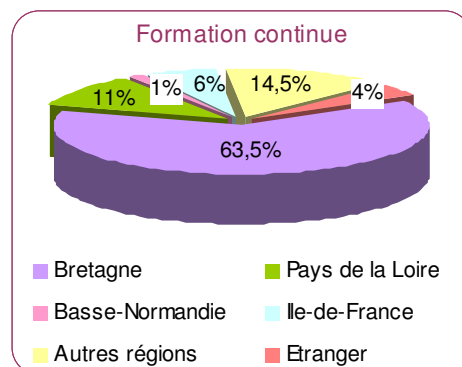
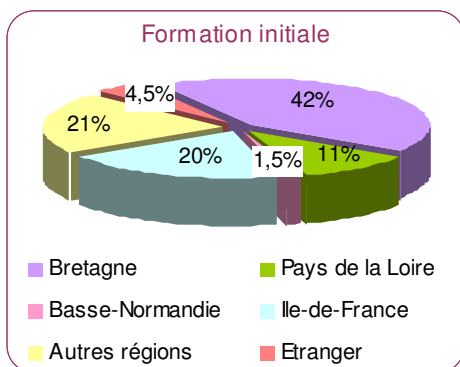
A. Localisation de l'emploi

18 mois après l'obtention de leur Master 2, 45% des diplômés exercent leur emploi en Bretagne¹⁵.

Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Ile-de-France. En effet, 18% des diplômés travaillent en région parisienne alors qu'ils sont seulement 5% à être originaire d'Ile-de-France (soit un solde migratoire de + 13% pour l'Ile-de-France).



Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).



Ainsi, la mobilité géographique est plus importante chez les diplômés issus de la formation initiale : en effet, 2 sur 10 travaillent en Ile-de-France (contre 6% pour ceux de formation continue).

Deux hypothèses peuvent apporter un éclairage concernant cette disparité :

- Les diplômés issus de la formation continue sont plus âgés¹⁶. Leur vie familiale peut donc constituer un frein à une éventuelle mobilité géographique. Concilier vie professionnelle et vie familiale devient un critère important dans le choix d'un emploi.

¹⁵ Dont 21% en Ile-et-Vilaine, 12% dans le Finistère, 8% dans le Morbihan et 4% dans les Côtes-d'Armor.

¹⁶ Rappelons que leur âge au médian au moment de l'inscription en Master 2 était de 35 ans.

- De plus, ils avaient déjà acquis une expérience professionnelle avant l'entrée en Master 2. Celle-ci les a probablement aidés à développer un réseau qui leur a permis de trouver rapidement un emploi au niveau local.

Le tableau ci-dessous présente la localisation de l'emploi en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (60%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (40%). Pour ces derniers, figurent dans ce tableau les caractéristiques du 1^{er} emploi et de l'emploi à 18 mois.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Bretagne	43%	53%	47%	⬇
Autres régions	32%	28%	33%	↗
Ile-de-France	21%	15%	15%	=
Etranger	4%	4%	5%	↗
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant changé de poste, la part des emplois localisés en Bretagne a diminué, passant de 53% pour le 1^{er} emploi à 47% pour l'emploi actuel. Dans le même temps, la part des emplois localisés dans les autres régions a augmenté de 18%. Ces diplômés restent tout de même plus nombreux à travailler en Bretagne et sont peu nombreux à avoir rejoint l'Ile-de-France.

Nous avons examiné les conditions d'insertion selon la région où est localisé l'activité professionnelle.

Localisation	Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Etranger	Ensemble
Caractéristiques					
Type de contrat de travail					
Emplois stables	65%	78%	62%	56%	66%
Emplois précaires	32%	18%	34%	27%	30%
Autre	3%	4%	4%	17%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Temps de travail					
Temps complet	89%	98%	90%	97%	92%
Temps partiel	11%	2%	10%	3%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles (après recodage)					
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53,7%	77,6%	66,1%	81%	63,6%
Professions intermédiaires	35,8%	19,1%	27,6%	10,4%	28,7%
Employés	7,8%	2,9%	4,9%	8,6%	6%
Autres	2,7%	0,4%	1,4%		1,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
Salaire					
Salaire net mensuel médian	1500 €	1900 €	1530 €	1850 €	1600 €

Il semble que la mobilité géographique améliore les conditions d'emplois¹⁷.

En effet, les jeunes diplômés qui ont quitté la région accèdent plus fréquemment au statut cadre que les jeunes travaillant en Bretagne.

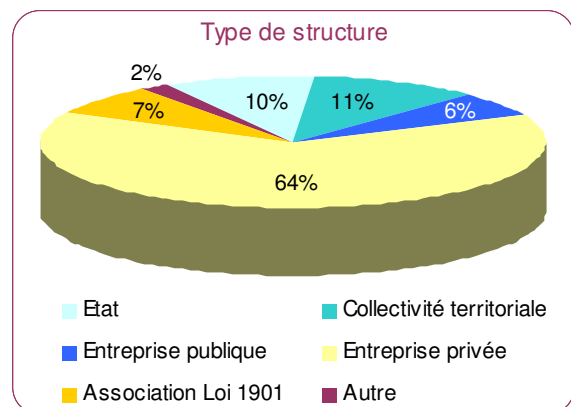
Travailler en région parisienne n'a pas seulement des répercussions bénéfiques sur la rémunération. Cela a également des conséquences positives sur la stabilité de l'emploi, le temps de travail et l'accès au statut cadre.

De même, la mobilité internationale permet à 81% des diplômés d'accéder à un emploi de cadre. En revanche, seuls 56% des diplômés travaillant à l'étranger occupent un emploi stable. Mais ceci est à mettre en lien avec les 17% d'autres contrats (qui concernent seulement 10 individus, soit 9 individus en Volontariat International en Entreprise et 1 stagiaire).

B. Structure de l'employeur

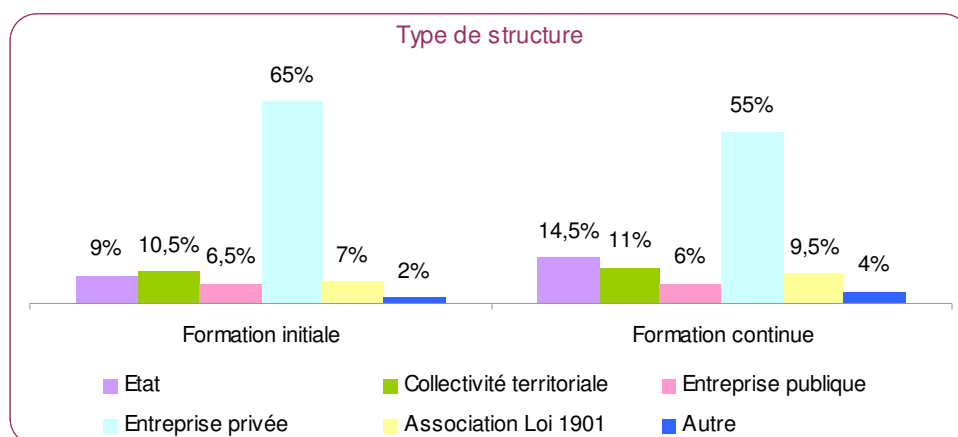
71% travaillent dans le secteur privé et 27% dans le secteur public.

Les entreprises privées restent les principaux employeurs des jeunes diplômés (64%). Ensuite, nous trouvons la fonction publique territoriale (11%) et la fonction publique d'Etat (10%).



On observe des disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).

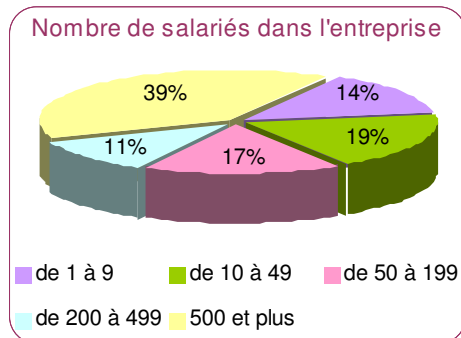
65% des diplômés issus de la formation initiale travaillent dans une entreprise privée. Ce taux atteint 55% pour ceux issus de la formation continue. Ces derniers sont plus nombreux à travailler dans la Fonction publique d'Etat (14,5% contre 9%).



¹⁷ Hormis le fait que les diplômés travaillant en Bretagne sont plus nombreux à occuper un emploi stable (65%) que ceux travaillant dans une autre région (62%)

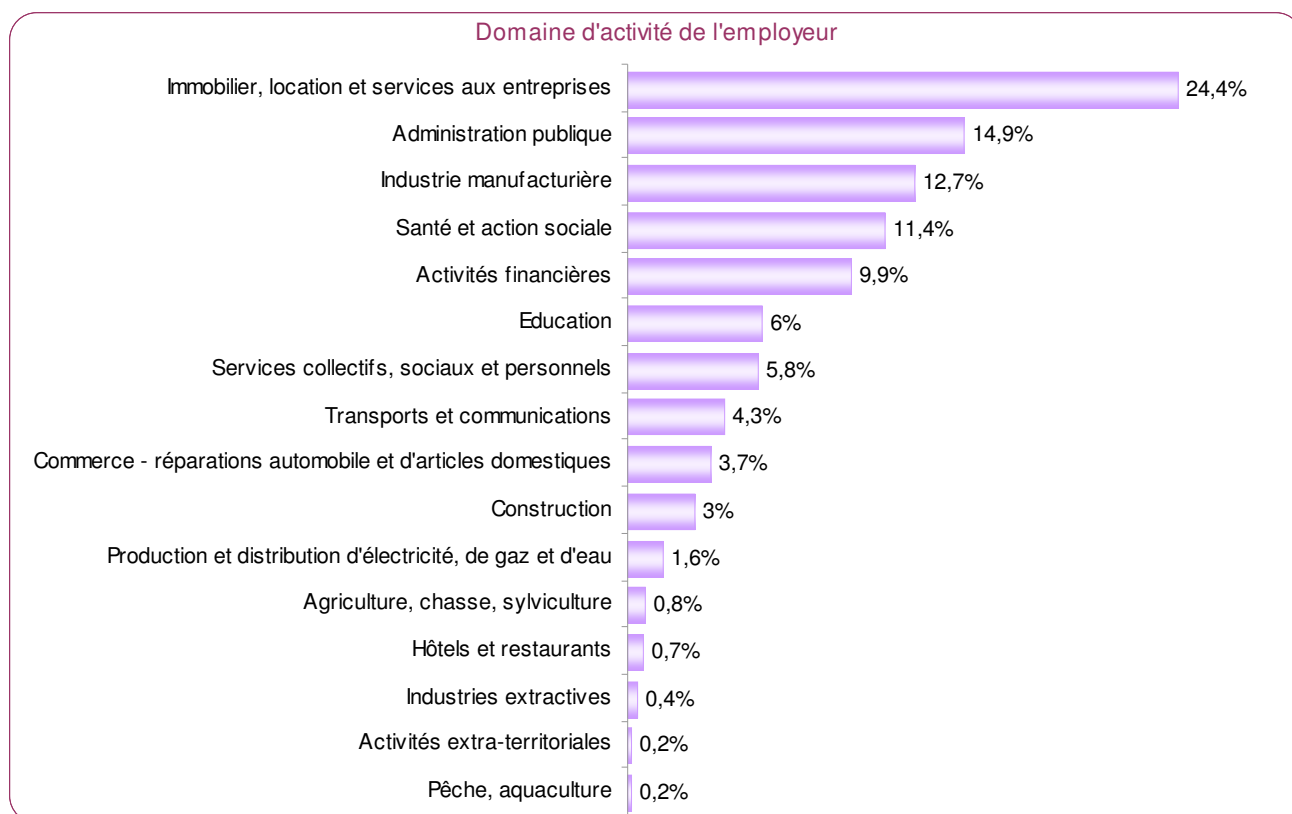
C. Taille de l'entreprise

1 diplômé sur 2 travaille dans une entreprise qui compte au moins 200 salariés. 39% d'entre eux exercent leur activité dans des structures de 500 salariés et plus.



D. Domaine d'activité de l'employeur

Cette classification a été réalisée à partir de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).



Le domaine d'activité « Immobilier, location et services aux entreprises » prédomine avec 24,4% des diplômés.

Pour permettre une analyse plus fine, nous avons découpé ce domaine d'activité en catégories. Ainsi, la majorité d'entre eux travaillent dans les catégories suivantes :

- Informatique (36,4%),
- Comptabilité (8,9%),
- Architecture et ingénierie (6,8%),
- Immobilier (6,1%),
- Publicité, communication, marketing, institut de sondage (6,1%),
- Activités de conseil, d'études (5%).

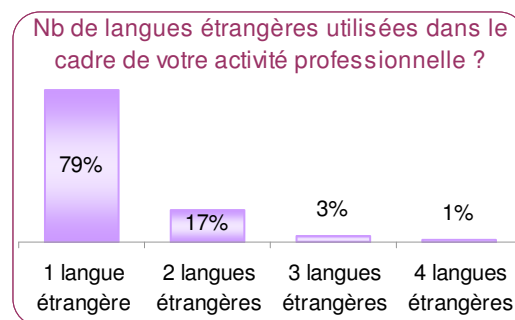
Après le domaine d'activité « Immobilier, location et services aux entreprises », nous trouvons en seconde position le domaine « Administration publique » (14,9%) puis celui de l'« Industrie manufacturière » (12,7%).

V. Utilisation de langues étrangères dans le cadre de l'activité professionnelle

37% utilisent au moins une langue étrangère dans leur activité professionnelle. 3/4 d'entre eux ont le statut « cadre ». Aucune disparité n'est observée selon le régime d'inscription en Master 2.

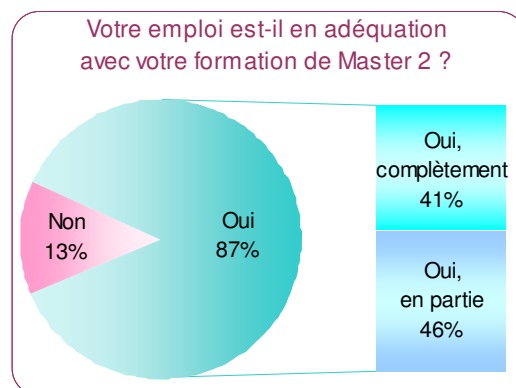
79% utilisent une seule langue étrangère.

98% utilisent l'anglais, 13% l'espagnol et 6,5% l'allemand.



VI. Adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2

Le taux d'adéquation entre l'emploi et la formation de Master 2 atteint 87%. Il s'agit d'une totale adéquation pour 41% d'entre eux.



On a calculé ce taux d'adéquation en fonction de diverses variables. Ainsi, on n'observe aucune disparité selon le régime d'inscription en Master 2 et la variable « sexe ».

En revanche, le taux d'adéquation entre l'emploi et la formation de Master 2 est fortement lié aux conditions d'exercice de l'emploi.

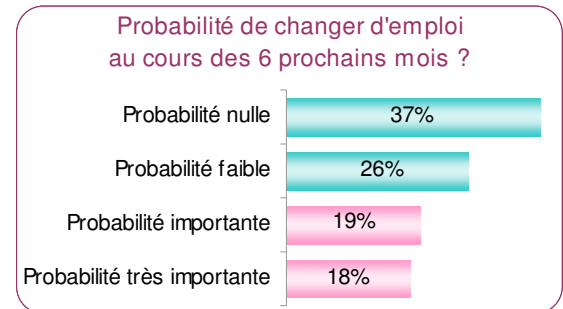
En effet, si 91% des cadres jugent leur emploi en adéquation avec leur formation de Master 2, ce taux chute à 42,5% chez les employés.

Il atteint 88% pour les diplômés travaillant à temps complet (contre 76% pour ceux à temps partiel).

Il s'élève à 93% pour les répondants percevant un salaire compris entre 2500 et 2999 € contre 81% pour ceux gagnant moins de 1500 €.

VII. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle

37% des diplômés n'envisagent pas de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête (« probabilité nulle »).
En revanche, 37% considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est « importante » voire « très importante ».



Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi.

📊 Selon le salaire net mensuel ($p = 0,001$)

49% des diplômés percevant un salaire net mensuel inférieur à 1500 € envisagent de changer d'emploi. Ce taux atteint seulement 29% pour ceux ayant au moins 1500 € par mois.

📊 Selon le type de contrat de travail ($p = 0,001$)

38% des diplômés exerçant un emploi « précaire » considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est très importante. Ce taux atteint seulement 8% pour les emplois « stables ».

📊 Selon la durée du temps de travail ($p = 0,001$)

58% des individus travaillant à temps partiel envisagent de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois (seulement 35% pour les emplois à temps complet).

📊 Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi ($p = 0,001$)

6 employés sur 10 envisagent de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois. Un changement d'emploi est envisagé pour 43% des « professions intermédiaires et seulement un tiers des « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

📊 Selon la structure de l'employeur ($p = 0,046$ « significatif »)

42% des diplômés travaillant dans le secteur public envisagent de changer d'emploi. Ce taux est de 35% pour ceux travaillant dans le secteur privé.

📊 Selon l'adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2 ($p = 0,005$)

Parmi les diplômés exerçant un emploi en inadéquation avec leur formation, près de la moitié (49%) envisagent de changer d'emploi.

Ce taux est de 35% pour ceux exerçant un emploi en adéquation avec leur formation.

Quelques points à retenir ...

Si 6 diplômés sur 10 exercent toujours leur premier emploi au moment de l'enquête, 4 sur 10 ont occupé plusieurs emplois. Pour ces derniers, la durée médiane du premier emploi était relativement faible (6 mois). Les conditions d'exercice de ce premier poste étaient peu favorables : seulement 23% de diplômés en CDI ou titulaires de la Fonction publique et 45% de « Cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Le changement d'emploi leur a permis d'améliorer significativement leurs conditions d'insertion et d'atteindre quasiment le niveau des diplômés ayant occupé un seul emploi.

Toutefois, la part des emplois localisés en Bretagne reste plus élevée chez les diplômés ayant changé d'emploi. De plus, ils sont moins nombreux à occuper un emploi « stable ». Leur salaire reste également moins élevé.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi	
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois
Part des emplois « stables »	70%	23%	60%
Part des emplois à temps complet	92%	84%	90%
Part des « Cadres et professions intellectuelles supérieures »	64%	45%	63%
Salaire net mensuel médian	1623 €	1354 €	1512 €
Part des emplois localisés en Bretagne	43,4%	53,3%	46,8%
Total	100%	100%	100%

Concernant les conditions d'exercice de l'emploi occupé au moment de l'enquête, on relève des disparités importantes selon le régime d'inscription en Master 2.

Conditions d'emploi selon le régime d'inscription en DESS		
Part des emplois « stables » :		
Formation initiale 64%	↔	Formation continue 79%
Part des emplois à temps complet :		
Formation initiale 92%	↔	Formation continue 88%
Part des emplois de « Cadres et professions intellectuelles supérieures » :		
Formation initiale 61%	↔	Formation continue 78%
Salaire net mensuel médian :		
Formation initiale 1560 €	↔	Formation continue 2000 €
Part des emplois localisés en Bretagne :		
Formation initiale 42%	↔	Formation continue 63,5%

Les diplômés issus de la formation continue bénéficient de meilleures conditions d'insertion par rapport à ceux issus de la formation initiale, tant au niveau du type de contrat, de la CSP ou du salaire. Ceci est très certainement le résultat de leur expérience professionnelle acquise avant le Master 2.

En revanche, ils sont plus nombreux à travailler à temps partiel (12% contre 8% pour les diplômés de formation initiale). Or, ils sont plus âgés¹⁸ et il s'agit majoritairement de femmes¹⁹. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle les diplômés de formation continue sont plus nombreux à travailler à temps partiel afin de mieux gérer leurs contraintes familiales.

D'autre part, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peut expliquer en partie leur mobilité géographique moins importante. De plus, l'expérience professionnelle acquise avant leur entrée en Master 2 leur a certainement permis de développer un « réseau », facilitant leur insertion professionnelle sur la région Bretagne.

¹⁸ Leur âge médian au moment de l'inscription en Master 2 était de 35 ans.

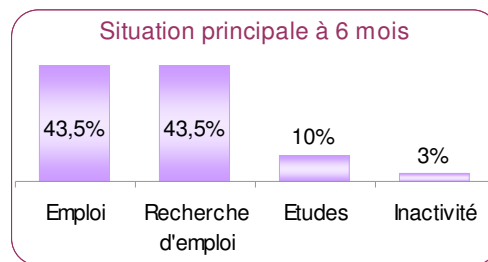
¹⁹ 74% des diplômés de formation continue travaillant à temps partiel sont des femmes. Toutefois, ce pourcentage représente seulement 14 individus.

CHAPITRE 5 :

La recherche d'emploi

166 diplômés (10%) recherchent un emploi 18 mois après l'obtention du Master 2. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés uniquement à titre d'information.

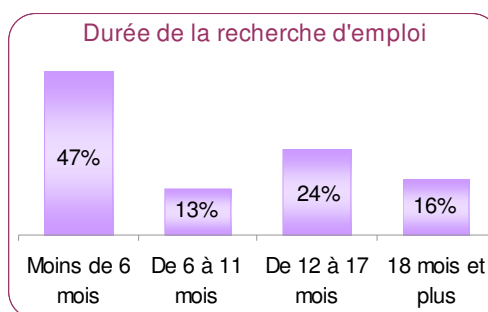
Parmi eux, 72 individus (43,5%) étaient déjà à la recherche d'un emploi 6 mois après le Master 2. 72 individus (43,5%) exerçaient un emploi et 16 individus (10%) poursuivaient des études.



I. Durée de la recherche d'emploi

47% sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois, dont 30% depuis moins de 3 mois.

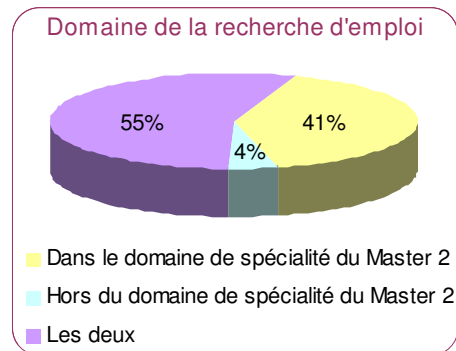
Pour 16%, la période de chômage est supérieure à 18 mois.



II. Domaine de la recherche d'emploi

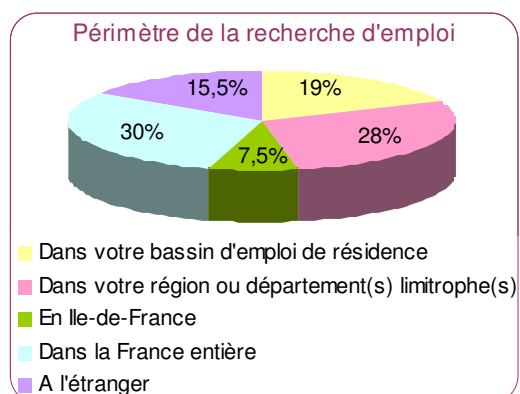
55% recherchent un emploi dans le domaine de spécialité de leur Master 2 et également en dehors de leur domaine.

41% ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Master 2.



III. Périmètre de la recherche d'emploi

28% limitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s). 3 diplômés sur 10 élargissent leurs recherches à la France entière.



CONCLUSION

2560 diplômés de la 1^{ère} promotion de Master 2 (2004-2005) ont été interrogés 18 mois après l'obtention du diplôme. 1618 individus ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 63%.

La population répondante est composée de 59% de femmes et 41% d'hommes.

88,2% des diplômés ont suivi leur Master 2 au titre de la formation initiale. Leur âge médian lors de l'inscription en Master 2 était de 23 ans.

11,4% ont suivi le Master 2 au titre de la formation continue. Leur âge médian lors de l'inscription en Master 2 était de 35 ans.

La part des diplômés en emploi a nettement progressé depuis la sortie de Master 2, passant de 66% (situation à 6 mois) à 80% (situation à 18 mois).

Lors des études précédentes sur les diplômés de DESS, nous avons relevé une hausse du taux de chômage à 6 mois entre les promotions 1998 et 2004. Il semble que la tendance se soit nettement inversée pour la promotion 2005 de Master 2 professionnel. Le taux de chômage à 6 mois est en effet passé de 29% (pour la promotion 2004) à 23% (pour la promotion 2005), enregistrant ainsi une diminution de 21%.

La promotion 2005 s'est donc présentée sur un marché de l'emploi plus favorable aux jeunes diplômés, comme le souligne l'étude de l'APEC sur les jeunes diplômés 2005 : « *Les recrutements de jeunes diplômés ont quant à eux augmenté de 22% en 2005. La hausse avait été amorcée en 2004 après deux années de forte baisse en 2002 et 2003* ».

Toutefois, leurs conditions d'emploi sont moins favorables que celle des diplômés 2004²⁰ :

- 66% des diplômés 2005 occupent un emploi « stable » (69% pour les diplômés 2004),
- 63,6% appartiennent à la CSP « Cadre, Profession intellectuelle supérieure, Profession libérale » (71%),
- le salaire net mensuel médian atteint 1600 € (1800 €).

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »²¹, « Domaine de formation »²² et « Diplôme de niveau Bac + 2 »²³ :

- Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1769 €. Celui des femmes atteint seulement 1500 €.

- Les diplômés des domaines « Informatique », « Système industriel et de production », « Electronique » « Mathématiques – Statistiques » et « Economie - Finances » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur salaire net mensuel médian atteint au moins 1675 €.

En revanche, les diplômés ayant suivi un Master 2 dans les domaines « Emploi – Formation – Insertion », « Arts - Culture - Communication », « Langues » et « Lettres » connaissent une insertion professionnelle moins favorable.

²⁰ Rappelons que les diplômés 2005 ont été interrogés en mars au lieu de décembre pour les promotions précédentes. Aucune comparaison entre les 2 promotions n'est donc possible. Nous avons tout de même indiqué entre parenthèses les résultats de la promotion 2004. Les 3 mois supplémentaires dont ont bénéficié les diplômés 2005 pour s'insérer par rapport à leurs prédécesseurs n'ont pas eu de conséquences positives sur leurs conditions d'insertion.

²¹ Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « sexe ».

²² Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « domaine de formation ».

²³ Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « série du baccalauréat ».

✚ Les conditions d'insertion professionnelle varient selon le diplôme Bac + 2 obtenu.

Les individus ayant obtenu un diplôme court professionnalisant (BTS ou DUT) bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes.

En revanche, les titulaires d'un DEUG ont un taux de chômage élevé et connaissent des conditions d'insertion plus difficiles, tant au niveau de la stabilité de l'emploi, de l'accès au statut cadre ou de la rémunération.

L'analyse des résultats permet d'identifier 3 catégories d'individus parmi les diplômés en emploi au moment de l'enquête. Vous trouverez ci-dessous les caractéristiques principales des 3 groupes. Les individus appartenant à chaque type présentent un nombre plus ou moins important de ces caractéristiques.

➤ **Type A** (165 individus soit 12% des diplômés en emploi)

Le type A, correspond au groupe des individus issus de la formation continue. Leur âge médian est de 33 ans.

Après l'obtention du diplôme, 48% d'entre eux ont continué l'activité professionnelle qu'ils exerçaient avant d'entrer en Master 2.

15% travaillent à temps partiel.

Ils sont principalement cadres ou indépendants (9 indépendants sur 10 se retrouvent dans ce groupe).

30% travaillent dans le secteur public (dont 18% dans la fonction publique d'Etat).

Ils ont obtenu leur emploi actuel principalement grâce à leurs relations personnelles, après avoir réussi un concours, ou en créant leur propre entreprise.

Leur salaire net mensuel médian (calculé sur la base des emplois à temps plein) atteint 2014 €.

59% travaillent en Bretagne.

➤ **Type B** (618 individus, soit 46% des diplômés en emploi)

Ce groupe est constitué de 61% d'hommes, en majorité titulaires d'un Bac Scientifique ou d'un Bac Technologique (obtenu le plus souvent avec la mention « Assez bien » ou « Bien »).

84% des titulaires d'un DUT appartiennent à ce groupe.

Ils ont, pour la plupart, suivi leur Master 2 à l'Université de Rennes 1 ou à l'UBS dans les domaines de formation suivants :

- « Mathématiques – Statistiques »
- « Informatique »
- « Système industriel et de production »
- « Electronique »
- « Biologie – Médecine »
- « Economie – Finances »

Les deux tiers d'entre eux occupent toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête.

85% sont en CDI ou titulaires de la Fonction publique.

99,5% travaillent à temps complet.

79% sont cadres.

87% travaillent dans une entreprise privée.

Leur salaire net mensuel médian (calculé sur la base des emplois à temps plein) atteint 1730 €.

Les moyens d'accès à l'emploi actuel que sont les stages, les annonces publiées sur Internet et les cabinets de recrutement sont surreprésentés dans ce groupe.

24% travaillent en Ile-de-France.

➤ **Type C** (568 individus, soit **42%** des diplômés en emploi)

Ce groupe est composé à 83% de femmes, majoritairement titulaires d'un Bac Economique et Social ou d'un Bac Littéraire (obtenu le plus souvent avec la mention « passable »).

91% sont titulaires d'un DEUG.

La plupart ont suivi un Master 2 à l'Université Rennes 2 ou à l'UBO dans les domaines de formation suivants :

- « Urbanisme - Aménagement – Environnement »
- « Psychologie - Action sanitaire et sociale »
- « Arts - Culture – Communication »
- « Emploi - Formation – Insertion »
- « Lettres »
- « Langues »
- « Droit - Sciences politiques ».

49% ont déjà changé d'emploi depuis l'obtention du Master 2.

3 emplois précaires sur 4 appartiennent à ce groupe. On y retrouve également 78% des emplois à temps partiel, 92,5% des employés et 63% des professions intermédiaires.

82% des diplômés travaillant dans une collectivité territoriale et 83% de ceux travaillant dans une association appartiennent au type B.

Concernant les moyens d'accès à l'emploi, l'envoi de candidatures spontanées et le recours à l'ANPE ou à l'APEC sont surreprésentés dans ce groupe.

Ils ont le salaire net mensuel médian (calculé sur la base des emplois à temps plein) le plus faible avec 1400 €.

49% travaillent en Bretagne.

48% estiment que leur probabilité de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête est importante à très importante.

GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques et ainsi favoriser leur adaptation au monde du travail.

Domaine de formation : les 124 spécialités de Master 2 professionnel ont été classés en 16 grands domaines de formation afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1600 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1600 € et 50% gagnent plus de 1600 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « précaire » : sont considérés comme emplois « précaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

CNE : Contrat Nouvelles Embauches.

VIE : Volontariat International en Entreprise.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 recherche.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 professionnel.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

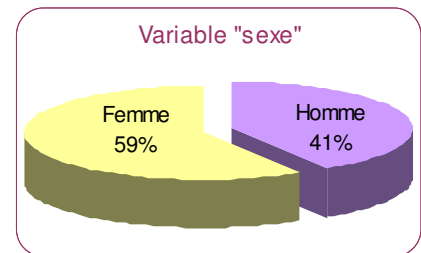
ENSP : Ecole Nationale de la Santé Publique

ZOOM sur ...

la variable « Sexe »

Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

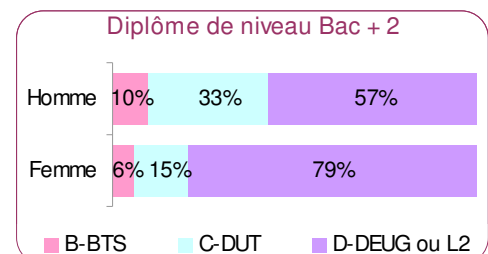
La population répondante est à majorité féminine : 59 % de femmes pour 41 % d'hommes.



Diplôme de niveau Bac + 2 (p = 0,001)

79% des femmes ont obtenu un DEUG contre 57% des hommes.

1 homme sur 3 est titulaire d'un DUT (15% chez les femmes).



Situation et taux de chômage

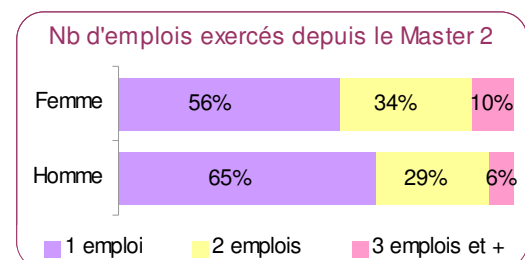
Le taux de chômage à 18 mois est identique pour les hommes (11,5%) et les femmes (11,2%).

Les poursuites d'études après le Master 2 (p = 0,01 « très significatif »)

On relève une nette disparité entre le taux de poursuite d'études des hommes et celui des femmes. Ainsi, 17% des femmes ont poursuivi des études l'année suivant l'obtention du Master 2, contre 12% des hommes.

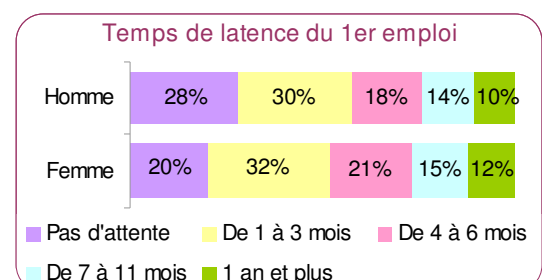
Nombre d'emplois exercés depuis le Master 2

Le nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du diplôme varie nettement (p = 0,001) selon la variable « sexe ». Ainsi, 65% des hommes exercent toujours leur premier emploi. Chez les femmes, ce taux est de 56%.



Durée de recherche du 1er emploi

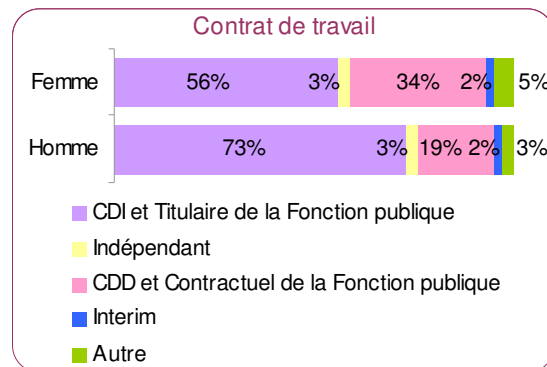
La durée de recherche du 1^{er} emploi varie peu selon la variable « sexe ». 76% des hommes ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois (73% pour les femmes). Toutefois, les hommes sont plus nombreux à obtenir leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master 2 (28% contre 20% pour les femmes).



Contrat de travail

D'importantes disparités existent au niveau du contrat de travail selon la variable « sexe » ($p = 0,001$).

La part des emplois « stables » est plus élevée chez les hommes : 76% occupent un emploi « stable » (CDI et indépendant) contre 59% des femmes.

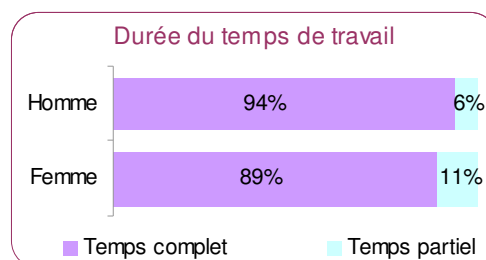


Durée du temps de travail

On constate des différences importantes au niveau du temps de travail ($p = 0,002$).

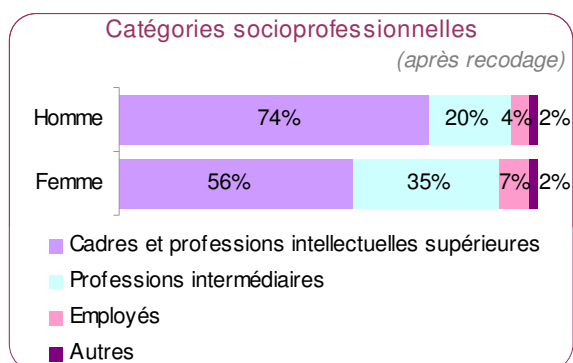
En effet, seuls 6% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 11%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 73% sont exercés par une femme.



Catégories socioprofessionnelles

Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux à accéder à un emploi de « cadre » (74% contre 56% des femmes).

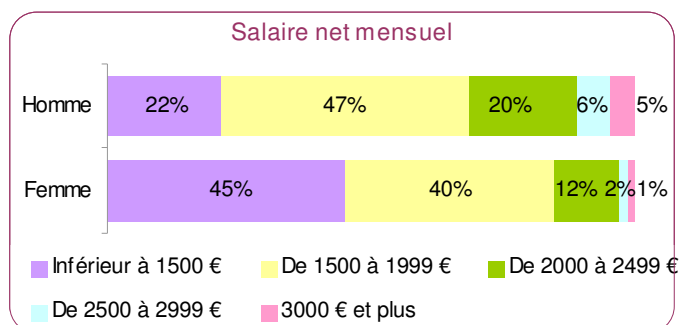


Salaire net mensuel

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet.

Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe » ($p = 0,001$). 22% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre seulement 45% des femmes.

Le salaire net mensuel médian pour un homme atteint 1769 € (23000 € annuel, primes comprises) alors qu'il est de 1500 € (19260 € annuel, primes comprises) pour une femme.



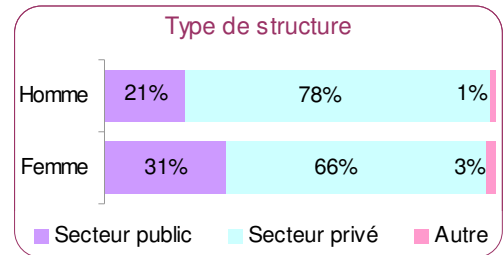
Domaine d'activité économique de l'employeur

Les femmes sont surreprésentées dans les domaines d'activité suivants : « Administration publique » (17,7%), « Education » (7%) et « Santé et action sociale » (15,4%).

Quant aux hommes, ils sont davantage représentés dans les domaines « Immobilier, location et services aux entreprises » (28,9%) et « Industrie manufacturière » (16%).

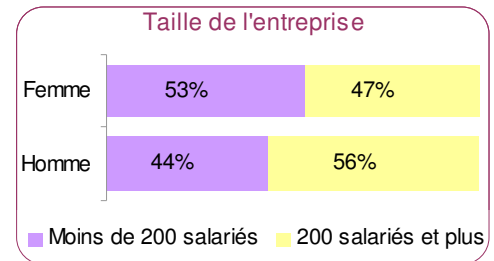
Type de structure

On constate d'importantes disparités au niveau du type de structure de l'employeur ($p = 0,001$). Les entreprises privées sont, de loin, les premiers employeurs des hommes (78%). A l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans les associations (9%) et dans le secteur public (31%). Elles sont notamment 14% à exercer dans une collectivité territoriale.



Taille de l'entreprise ($p = 0,001$)

53% des femmes travaillent dans une entreprise de moins de 200 salariés. A l'inverse, les hommes sont plus nombreux à exercer dans une entreprise d'au moins 200 salariés.



En conclusion ...

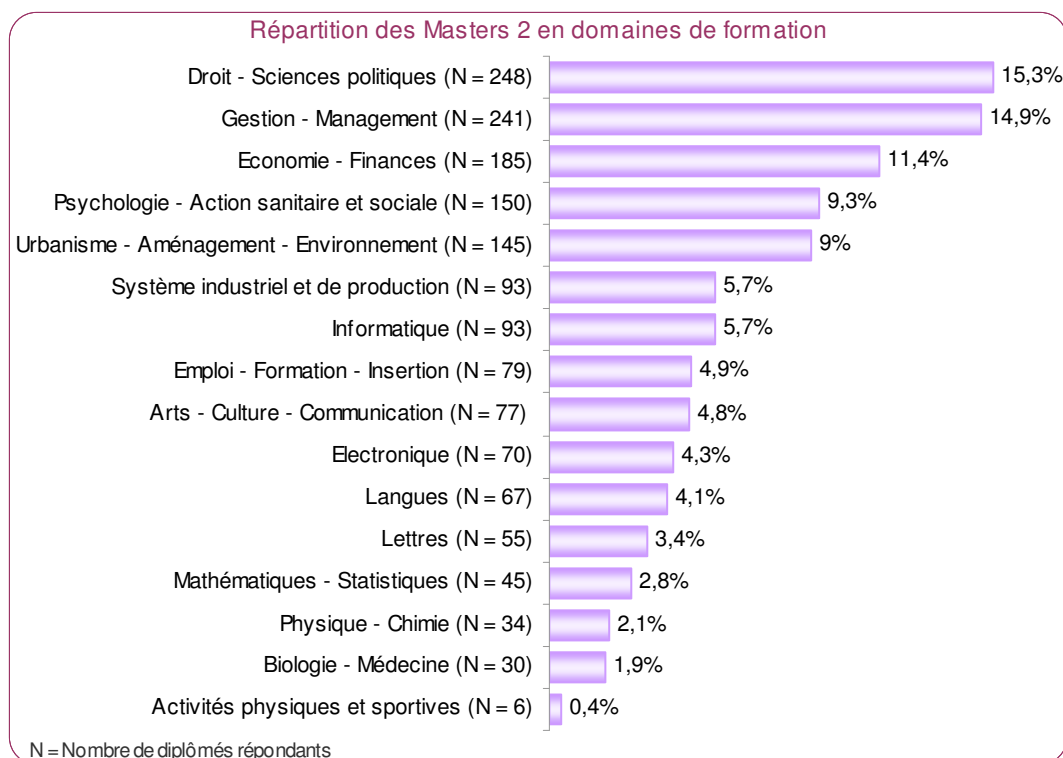
Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- ✚ en effet, ils sont plus nombreux à occuper un emploi « stable » (76% contre 59% pour les femmes).
- ✚ seuls 6% travaillent à temps partiel (11% pour les femmes).
- ✚ 74% accèdent au statut « cadre » (contre seulement 56% des femmes).
- ✚ leur salaire net mensuel médian est supérieur à celui des femmes (+ 269 €, soit un salaire médian supérieur de 18% à celui des femmes).



la variable « Domaine de formation du Master 2 »

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les 124 spécialités de Master 2 professionnels en 16 domaines de formation.



5 domaines se démarquent en terme d'effectifs :

- ✚ « Droit - Sciences politiques » : 248 individus soit 15,3% des répondants,
- ✚ « Gestion – Management » : 241 individus (14,9%),
- ✚ « Economie – Finances » : 185 individus (11,4%),
- ✚ « Psychologie - Action sanitaire et sociale » : 150 individus (9,3%)
- ✚ « Urbanisme – Aménagement – Développement local » : 145 individus (9%).

Nous avons examiné les principales variables de cette étude en fonction des domaines de formation.

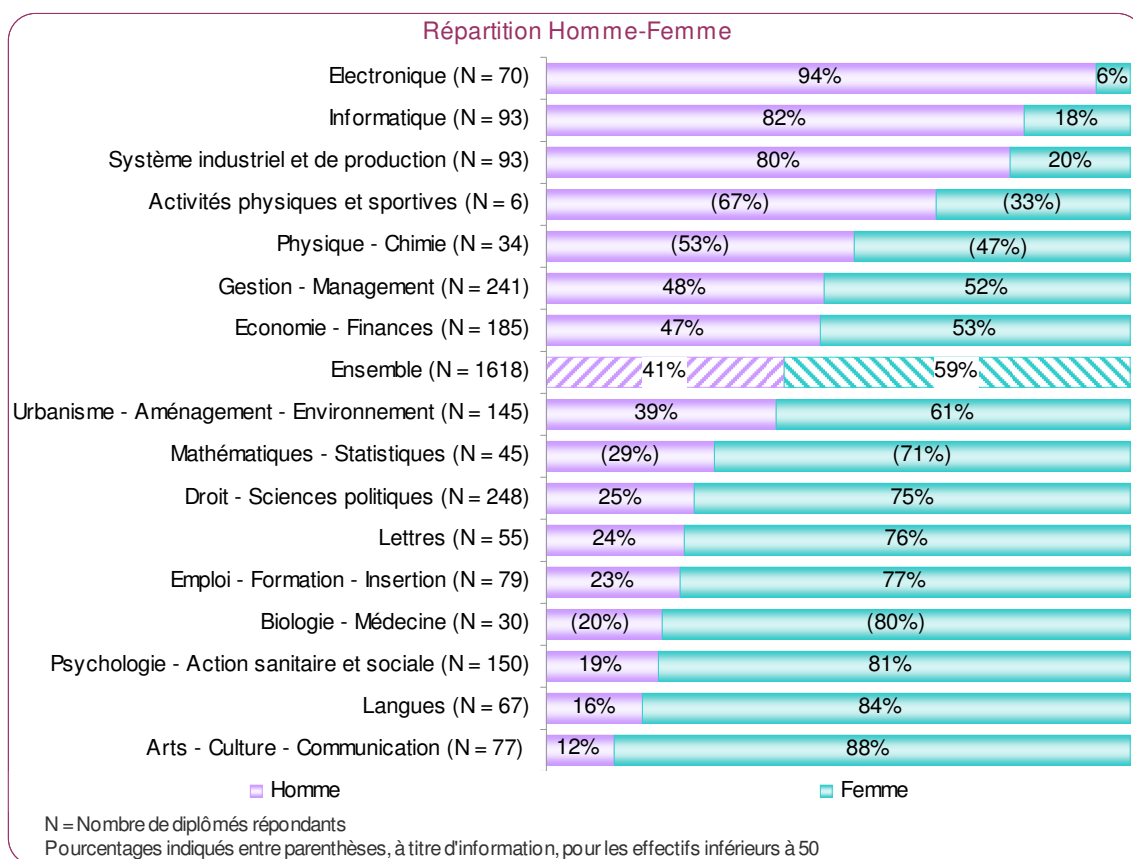
Variable « sexe » ($p = 0,001$)

Si 59% des répondants sont des femmes, les 3 domaines de formation suivants sont fortement à dominante masculine :

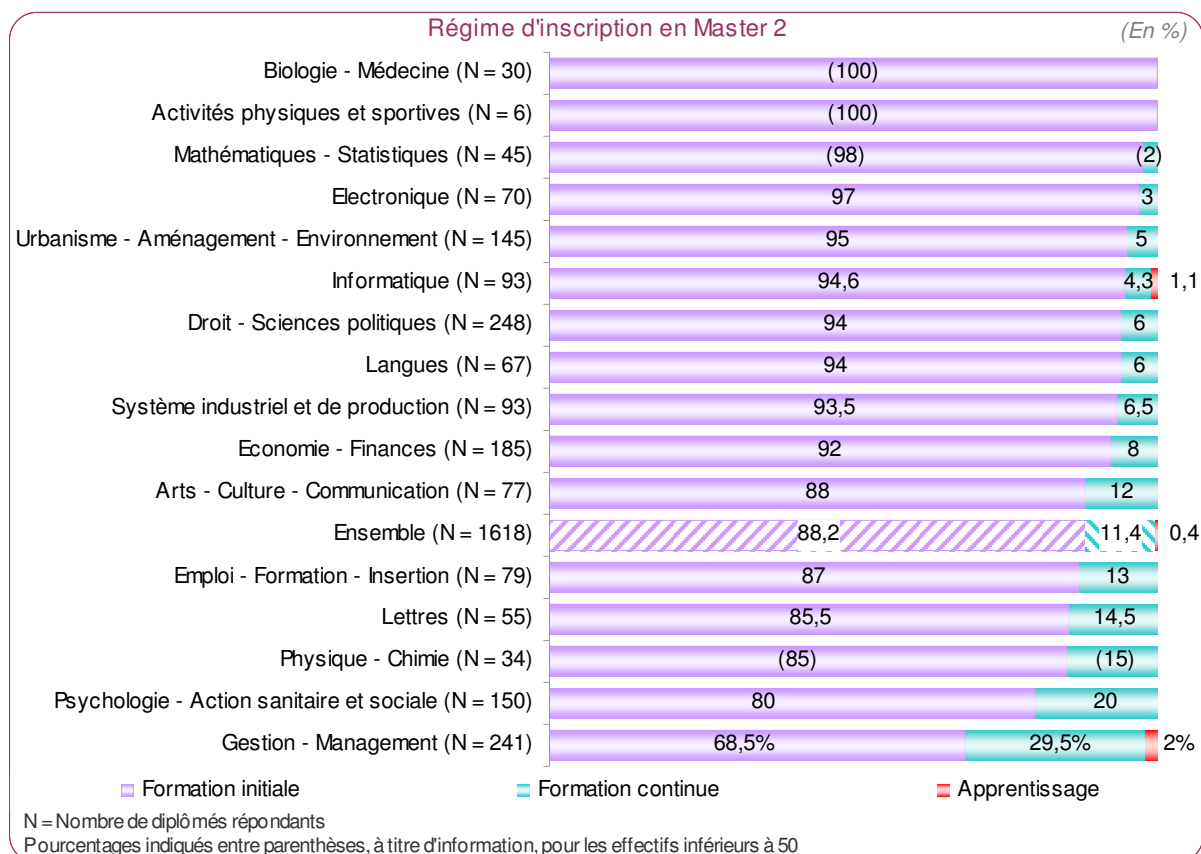
- ✚ « Electronique » (94%),
- ✚ « Informatique » (82%) et
- ✚ « Système industriel et de production » (80%).

En revanche, les femmes sont largement majoritaires dans les 3 domaines suivants :

- ✚ « Arts – Culture – Communication » (88%),
- ✚ « Langues » (84%) et
- ✚ « Psychologie clinique » (81%).



Régime d'inscription en Master 2 (p = 0,096 « assez significatif »)



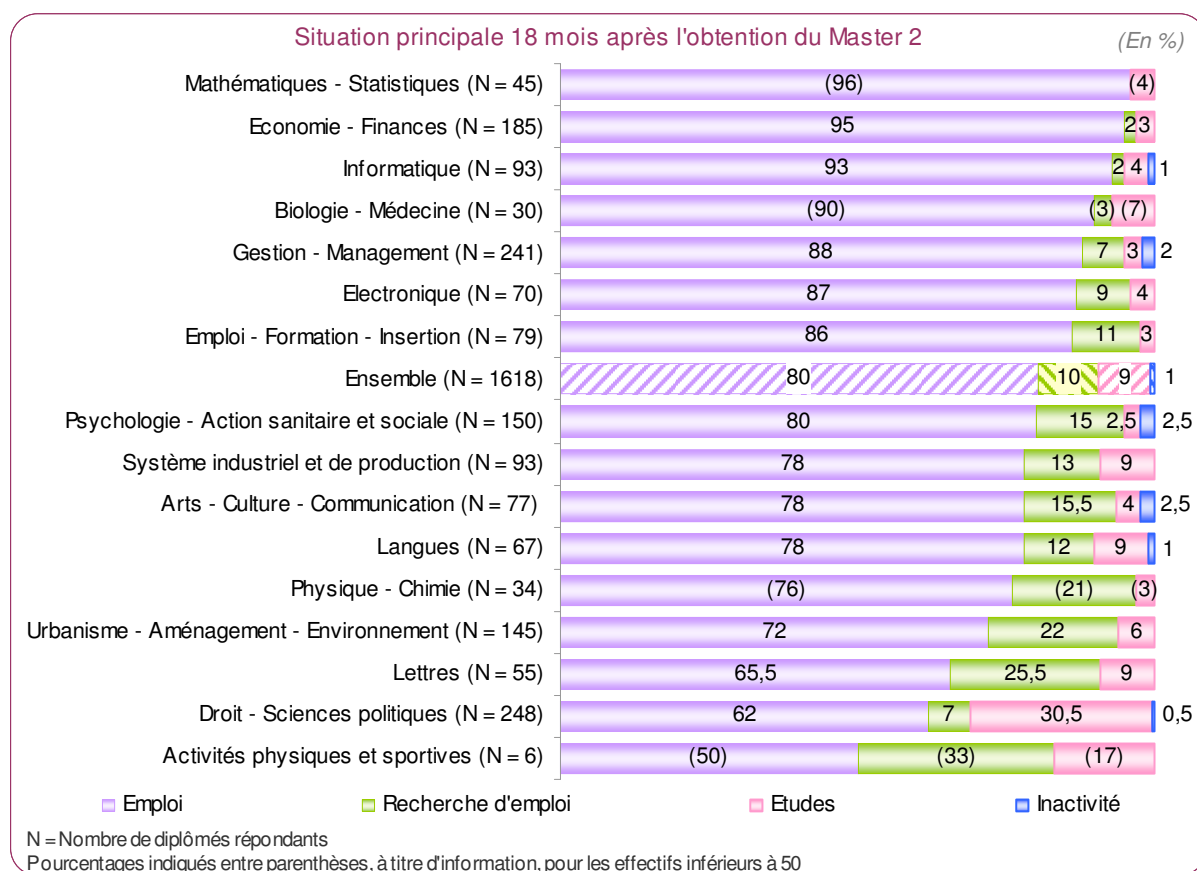
L'inscription en formation initiale est majoritaire dans tous les domaines. Cependant, 2 d'entre eux se distinguent par leur taux élevé d'inscription en formation continue :

- « Gestion - Management » (29,5%),
- « Psychologie – Action sanitaire et sociale » (20%).

Situation principale 18 mois après l'obtention du Master 2 (p = 0,001)

La situation principale à 18 mois diffère nettement selon le domaine de formation (p = 0,001).

Ainsi, 95% des diplômés du domaine « Economie - Finances » exercent un emploi au moment de l'enquête, contre seulement 62% des diplômés du domaine « Droit – Sciences politiques ». Ces derniers sont en revanche les plus nombreux à poursuivre des études (30,5%).

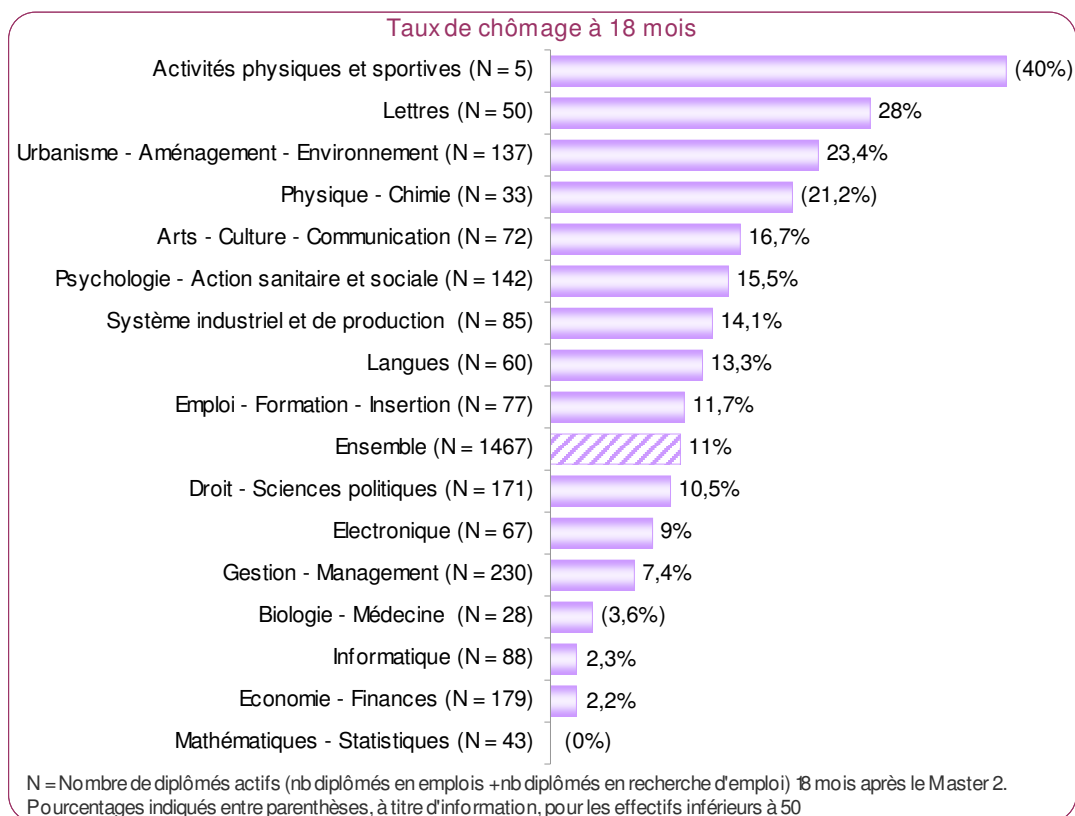


Taux de chômage à 18 mois (p = 0,001)

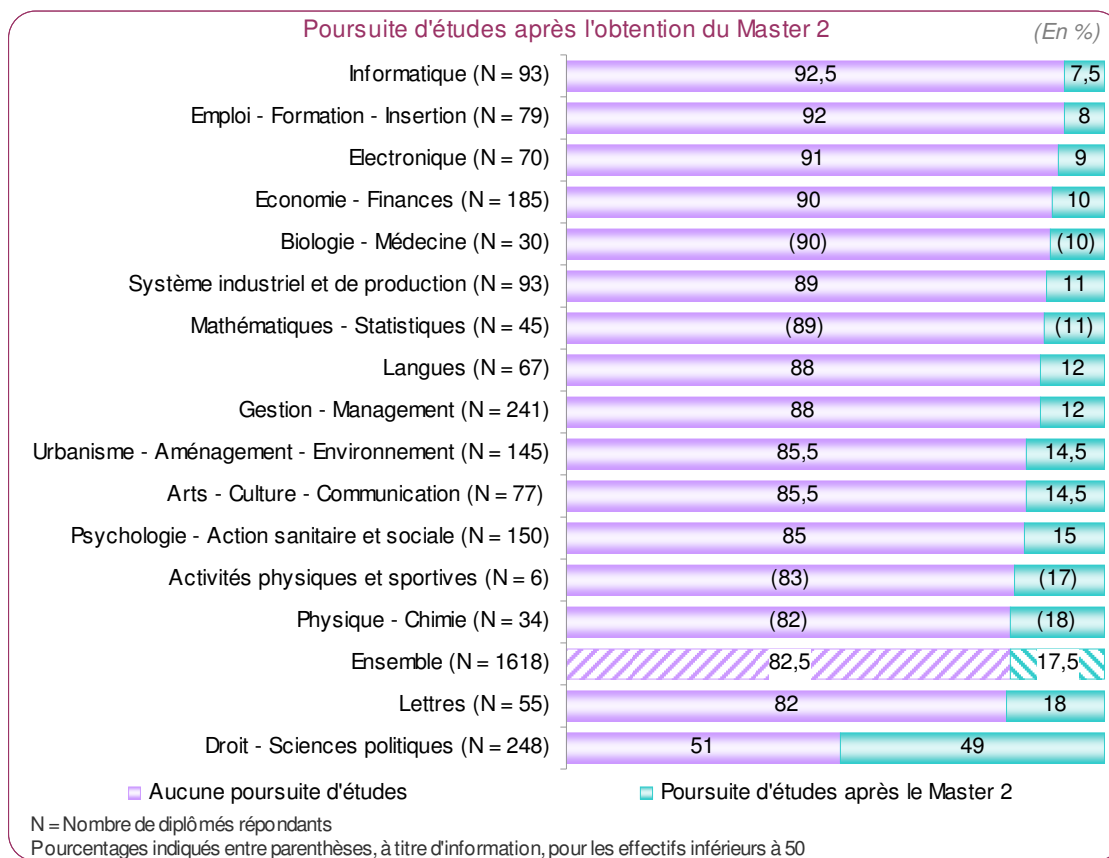
Rappelons que, 18 mois après l'obtention du Master 2, le taux de chômage équivaut à 11% de la population active.

Si pour le domaine « Economie - Finances », il est seulement de 2,2%, il est supérieur à 20% dans les 4 domaines suivants :

- « Activités physiques et sportives » (40 % mais concerne seulement 2 individus sur 5),
- « Lettres » où le taux de chômage atteint 28 % de la population active,
- « Urbanisme – Aménagement – Environnement » (23,4%),
- « Physique – Chimie » (21,2%).

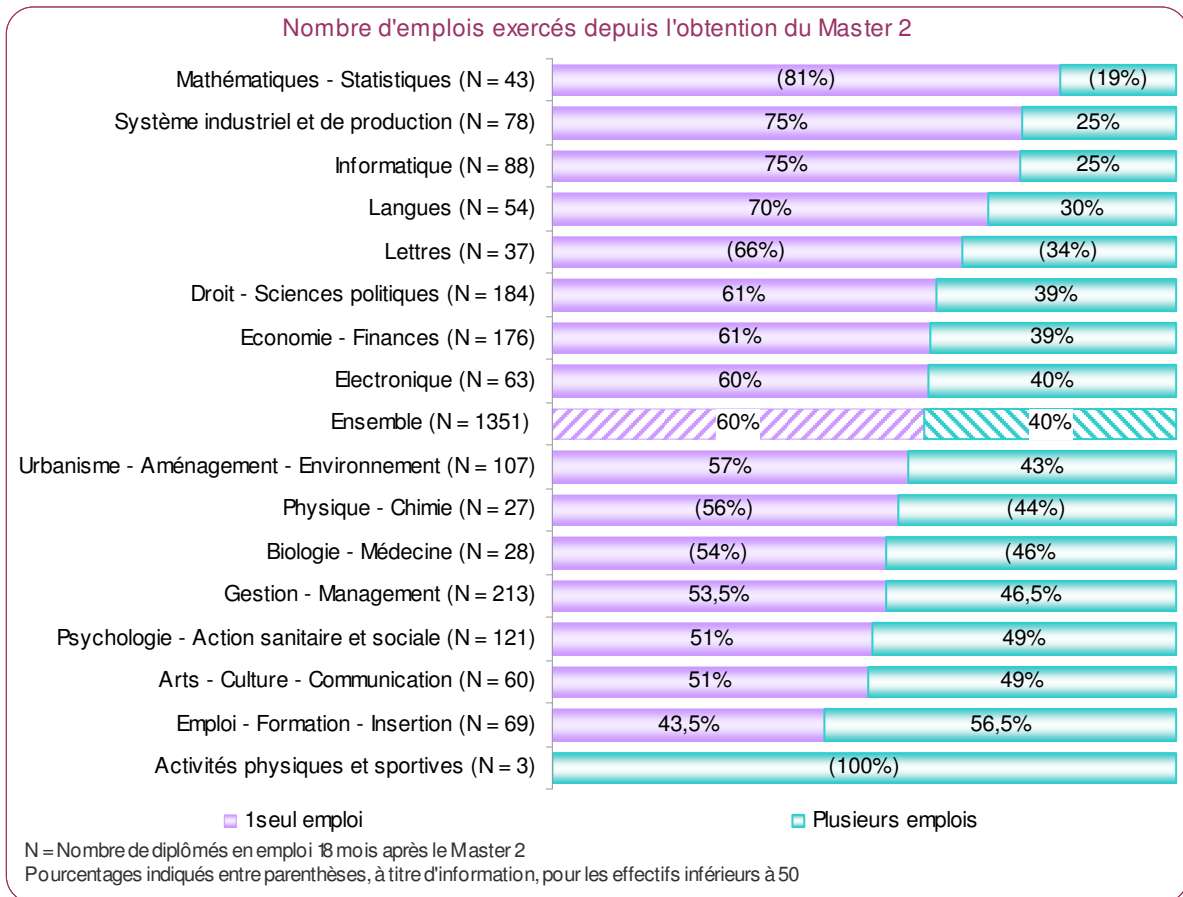


Poursuite d'études après le Master 2 (p = 0,001)



17,5% des répondants étaient en études après l'obtention du Master 2. La poursuite d'études est peu fréquente au sein du domaine « Informatique » (7,5%). En revanche, elle concerne 49% des diplômés du domaine « Droit – Sciences politiques », soit 121 individus²⁴.

Nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Master 2 (p = 0,001)



18 mois après l'obtention du Master 2, au moins 3 diplômés sur 4 exercent toujours leur premier emploi :

- ✚ « Mathématiques – Statistiques » (81%)
- ✚ « Système industriel et de production » (75%),
- ✚ « Informatique » (75%).

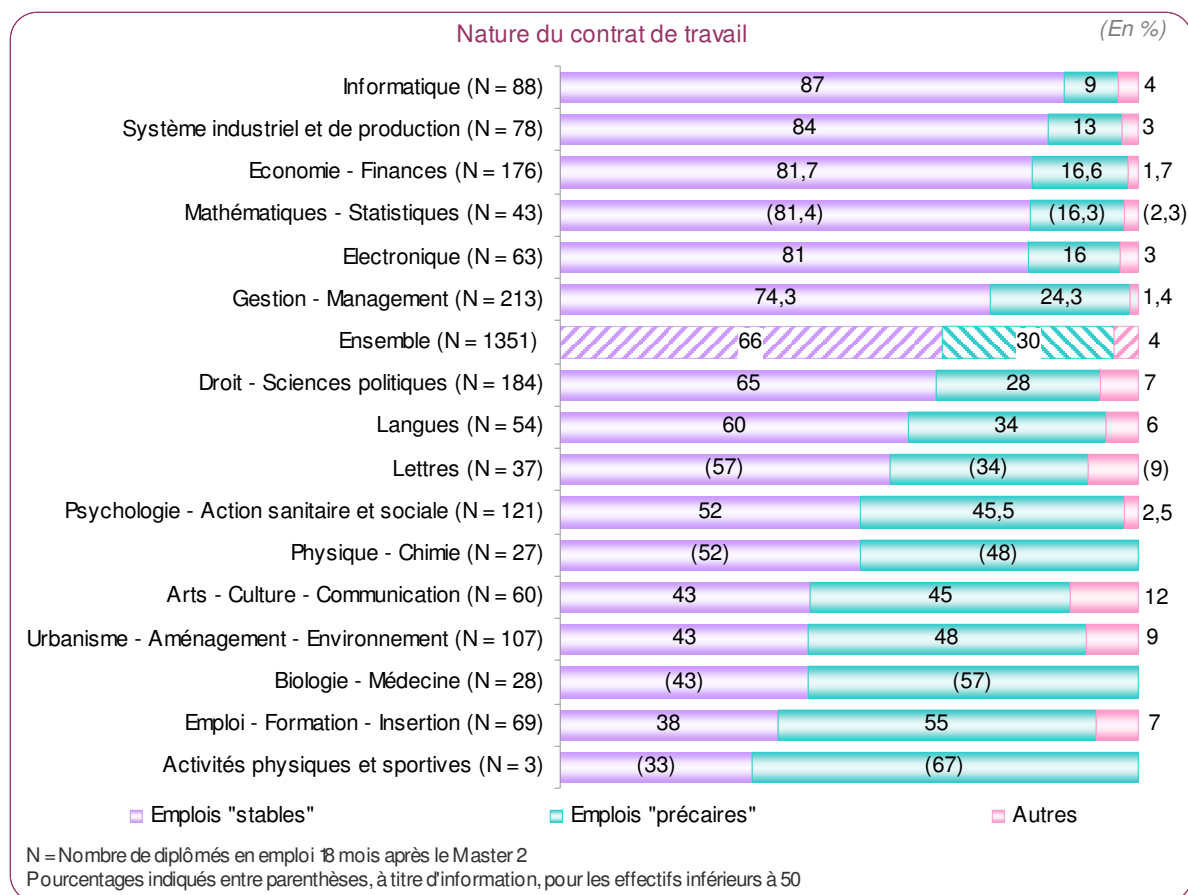
En revanche, 4 diplômés sur 10 ont changé d'emploi. Les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi un master 2 dans les domaines suivants :

- ✚ « Emploi – Formation – Insertion » : 56,5% des diplômés de ce domaine ont exercé au moins deux emplois depuis l'obtention du Master 2.
- ✚ « Arts – Culture – Communication » (49%)
- ✚ « Psychologie – Action sanitaire et sociale » (49%)

²⁴ 79 ont poursuivi deux années d'études. Parmi ces derniers, 60 ont suivi une formation préparant aux professions d'avocat, de la magistrature ou du notariat.

Nature du contrat de travail (p = 0,001)

La nature du contrat de travail diffère nettement selon le domaine de formation du Master 2.



Dans les 4 domaines suivants, plus de 8 diplômés sur 10 exercent un emploi « stable »²⁵ :

- ✚ « Informatique » (87%),
- ✚ « Système industriel et de production » (84%),
- ✚ « Economie - Finances » (81,7%),
- ✚ « Electronique » (81%).

A l'inverse, les emplois « précaires »²⁶ sont majoritaires dans les domaines suivants :

- ✚ « Biologie - Médecine » (57% mais seulement 16 individus concernés),
- ✚ « Emploi - Formation - Insertion » (55%),
- ✚ « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (48%),
- ✚ « Arts - Culture - Communication » (45%).

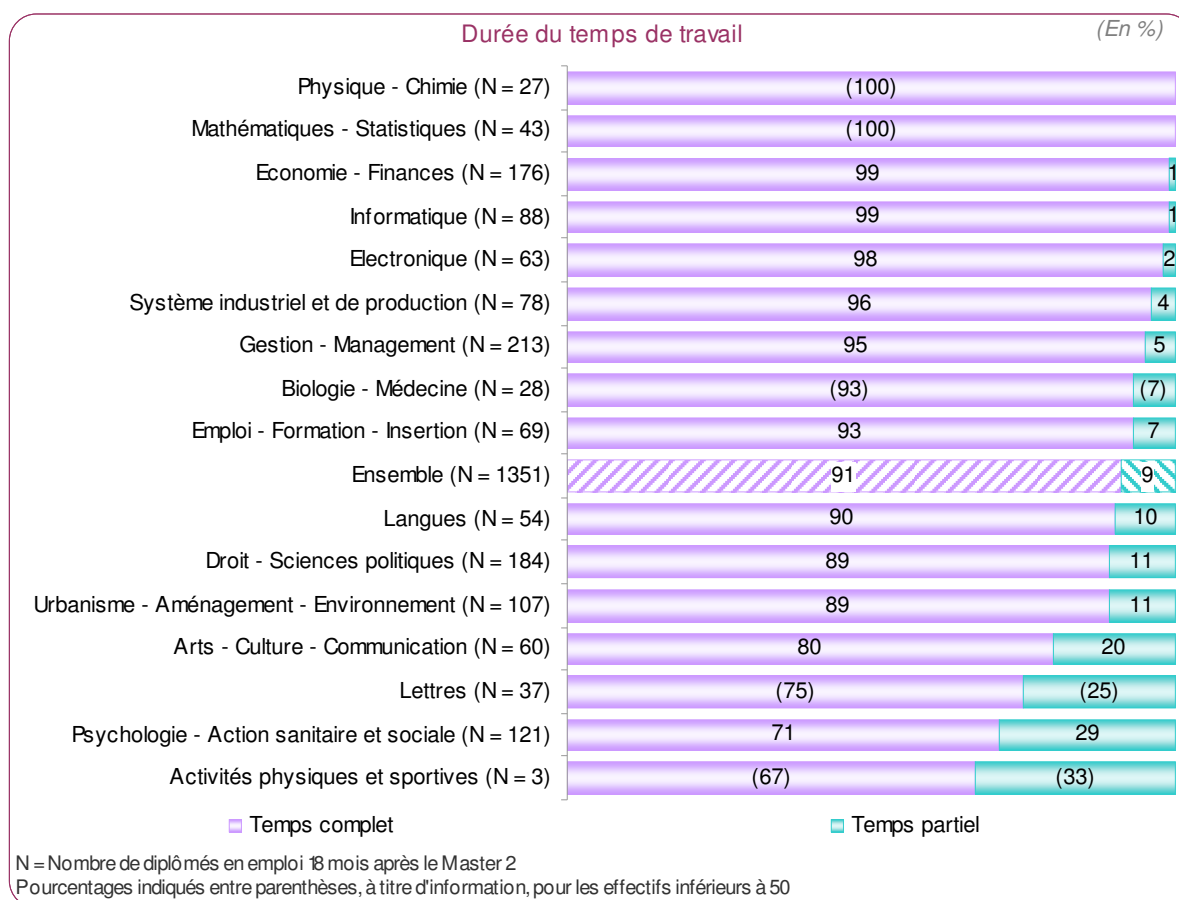
Alors que les emplois d'indépendants concernent 3% des diplômés, ce type d'emploi est surreprésenté dans les domaines « Lettres » (17%), « Langues » (9%).

²⁵ Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois « indépendants ».

²⁶ Les emplois « précaires » regroupent les emplois en CDD, de contractuels de la fonction publique et les emplois intérimaires.

Durée du temps de travail (p = 0,001)

La durée du temps de travail varie fortement selon le domaine du Master 2.



Le taux d'emploi à temps partiel est quasiment nul dans les domaines « Economie - Finances », « Informatique » et « Electronique ».

Par contre, il est largement au-dessus de la moyenne (9%) dans les domaines suivants :

- « Psychologie – Action sanitaire et sociale » avec 29% d'emplois à temps partiel²⁷,
- « Lettres » (25%)
- « Arts – Culture – Communication » (20%).

Catégories socioprofessionnelles (p = 0,001)

Le taux d'emploi « cadre » est très élevé dans les domaines :

- « Informatique (95%),
- « Electronique » (89%).

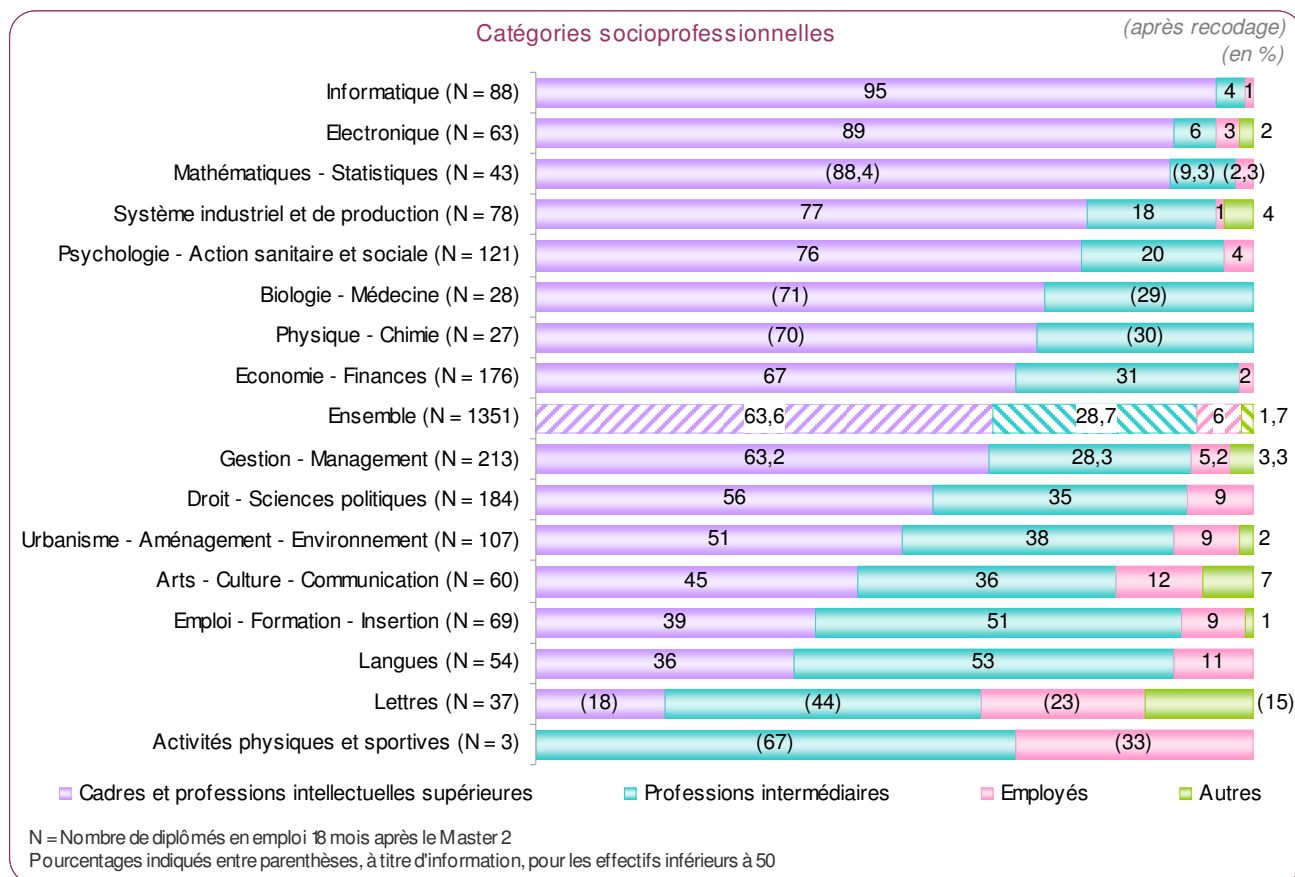
En revanche, les emplois « cadres » sont minoritaires dans les domaines :

- « Emploi – Formation – Insertion » (39%),
- « Langues » (36%),
- « Lettres » (18%).

Nous avons regroupé dans l'item « autres » les CSP « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise », « Ouvriers » et « Agriculteurs exploitants », faiblement représentées. Cet item est surreprésenté chez les diplômés des domaines

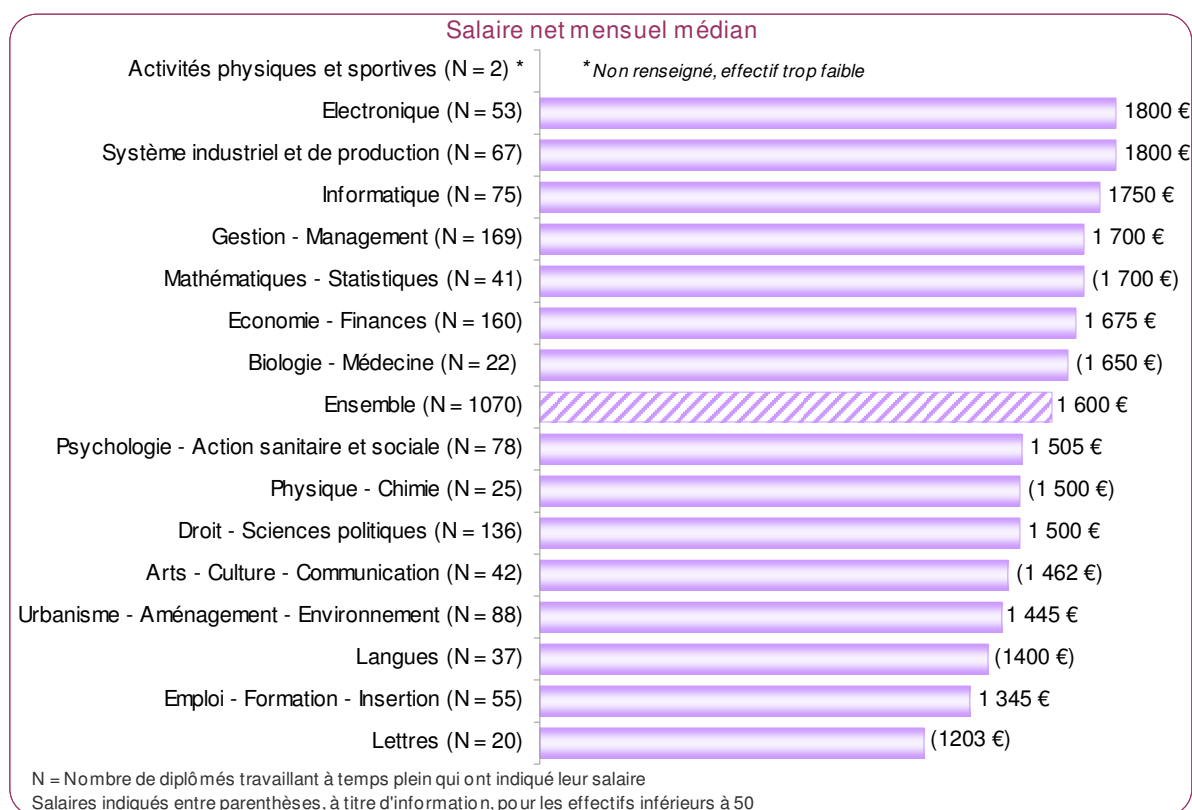
²⁷ Parmi ces 34 diplômés travaillant à temps partiel (29%), 10 cumulent plusieurs emplois.

« Lettres » et « Arts - Culture - Communication » qui comptent respectivement 15% et 5% d'« Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ».



Salaire net mensuel (p = 0,001)

La rémunération varie nettement selon le domaine de formation du Master 2. La fourchette des salaires nets mensuels médians est étendue, avec un écart de 597 € entre le plus élevé et le plus faible.



Les domaines où le salaire net mensuel médian est le plus élevé sont :

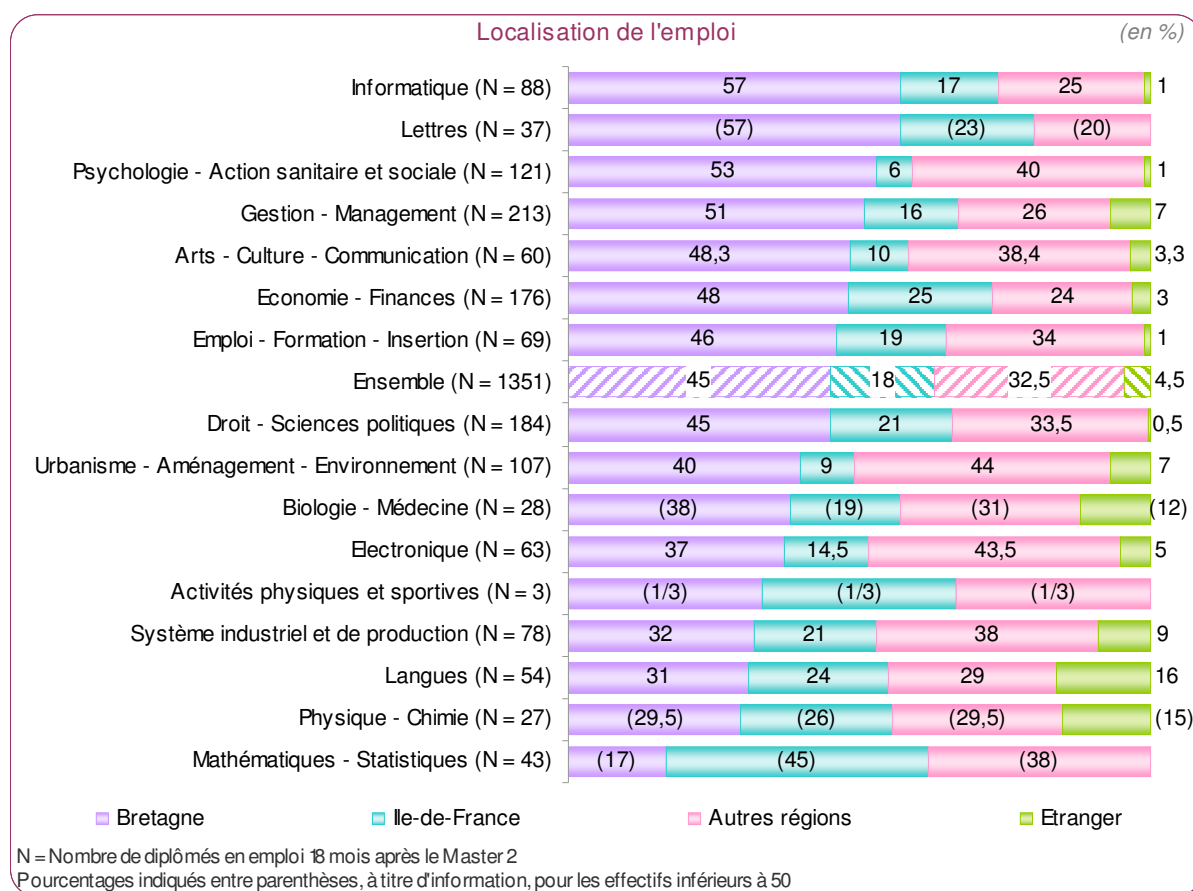
- « Electronique » (1800 €)
- « Système industriel et de production » (1800 €).

En revanche, il est inférieur à 1500 € dans les domaines suivants :

- « Arts - Culture - Communication » (1462 €)
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (1445 €)
- « Langues » (1400 €)
- « Emploi - Formation - Insertion » (1345 €).
- « Lettres » (1203 €)

Localisation de l'emploi (p = 0,001)

Sur cet item, nous observons également d'importantes disparités selon le domaine de formation du Master 2.



Dans les domaines suivants, au moins 1 diplômé sur 2 s'insère en Bretagne :

- « Informatique » (57%),
- « Psychologie – Action sanitaire et sociale » (53%),
- « Gestion – Management » (51%).

Les diplômés les plus mobiles sont issus des domaines suivants :

- « Mathématiques – Statistiques » (seulement 17% des emplois localisés en Bretagne),
- « Physique – Chimie » (29,5% des emplois en Bretagne),
- « Langues » (31%),
- « Système industriel et de production » (32%).

L'emploi en Ile-de-France est particulièrement répandu dans les domaines suivants :

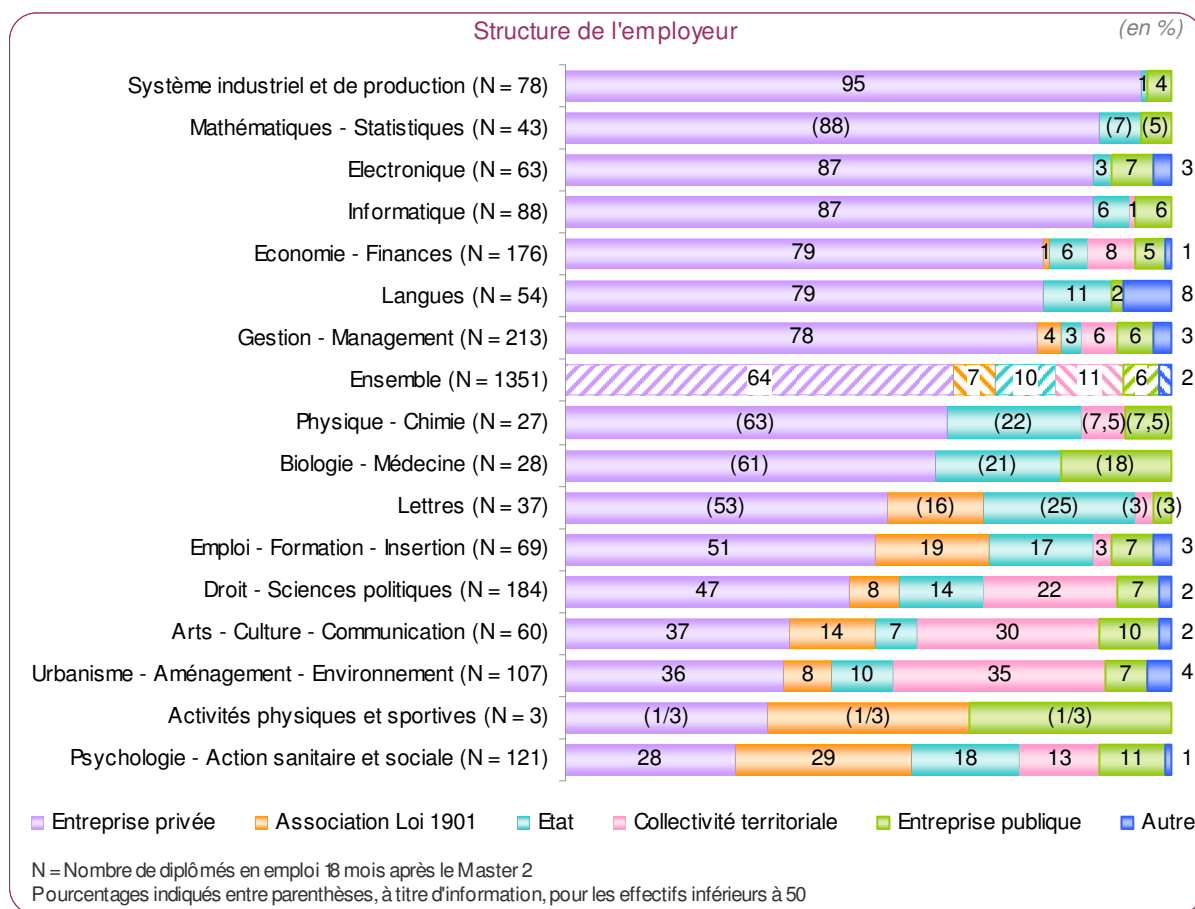
- « Mathématiques – Statistiques » (45% mais concerne seulement 19 individus)
- « Economie – Finances » (25%)
- « Langues » (24%)

La mobilité internationale est fortement représentée dans les domaines :

- « Langues » (16%),
- « Physique – Chimie » (15% mais concerne seulement 4 individus),
- « Biologie – Médecine » (12% mais concerne seulement 3 individus).

Structure de l'employeur (p = 0,001)

Le type de structure diffère en fonction du domaine de formation (p = 0,001).



Les emplois au sein des entreprises privées concernent plus d'1 diplômé sur 2, à l'exception des domaines suivants:

- « Droit - Sciences politiques » (47%),
- « Arts - Culture - Communication » (37%),
- « Urbanisme – Aménagement - Environnement » (36%),
- « Activités physiques et sportives » (concerne seulement 1 répondant sur 3),
- « Psychologie - Action sanitaire et sociale » (28%).

L'emploi dans les collectivités territoriales est fortement répandu dans les domaines :

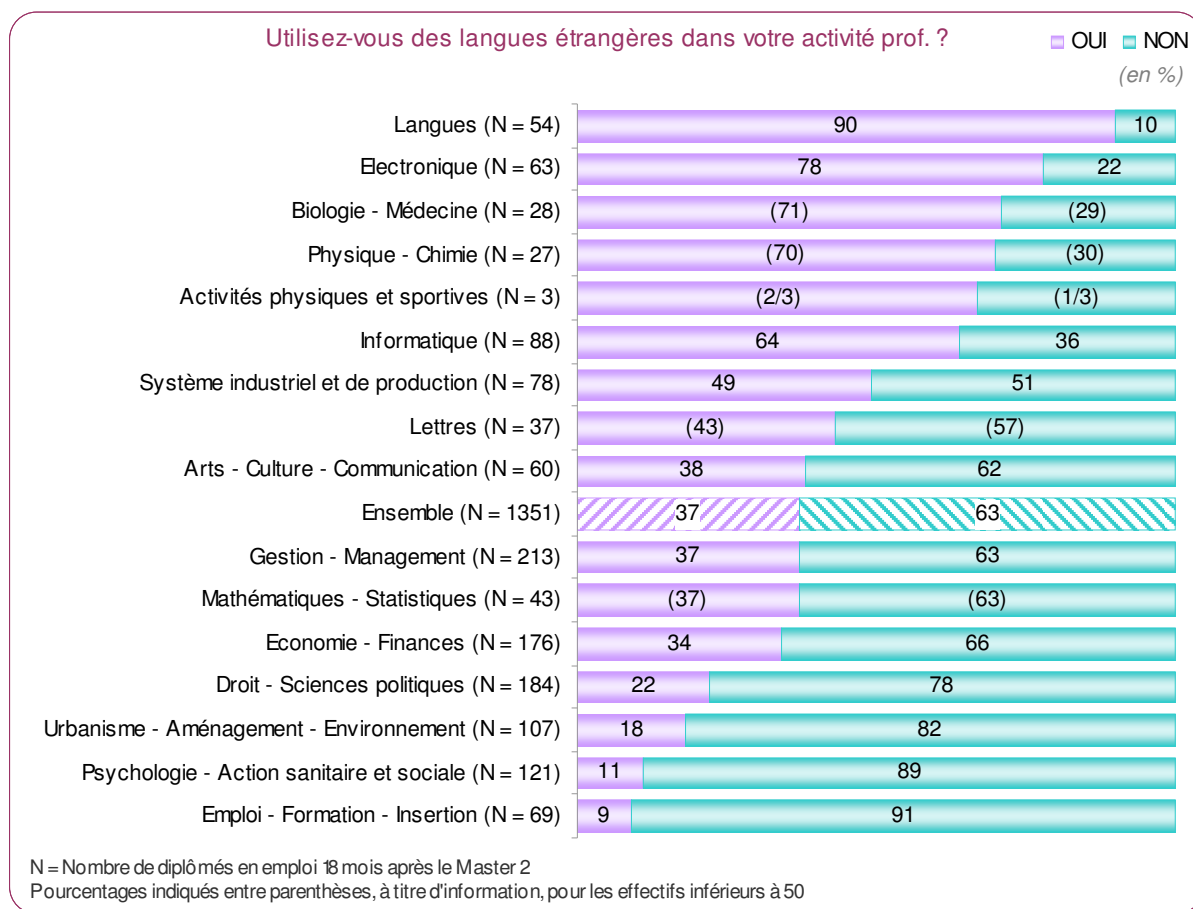
- « Urbanisme – Aménagement - Environnement » (35%),
- « Arts - Culture - Communication » (30%),
- « Droit - Sciences politiques » (22%).

Le milieu associatif est fortement représenté dans les domaines :

- « Activités physiques et sportives » (concerne seulement 1 répondant sur 3),
- « Psychologie - Action sanitaire et sociale » (29%),
- « Emploi - Formation - Insertion » (19%),
- « Lettres » (16%) (seulement 6 individus concernés),
- « Arts - Culture - Communication » (14%).

Utilisation de langues étrangères dans l'activité professionnelle (p = 0,001)

L'utilisation de langues étrangères diffère fortement selon le domaine de formation.

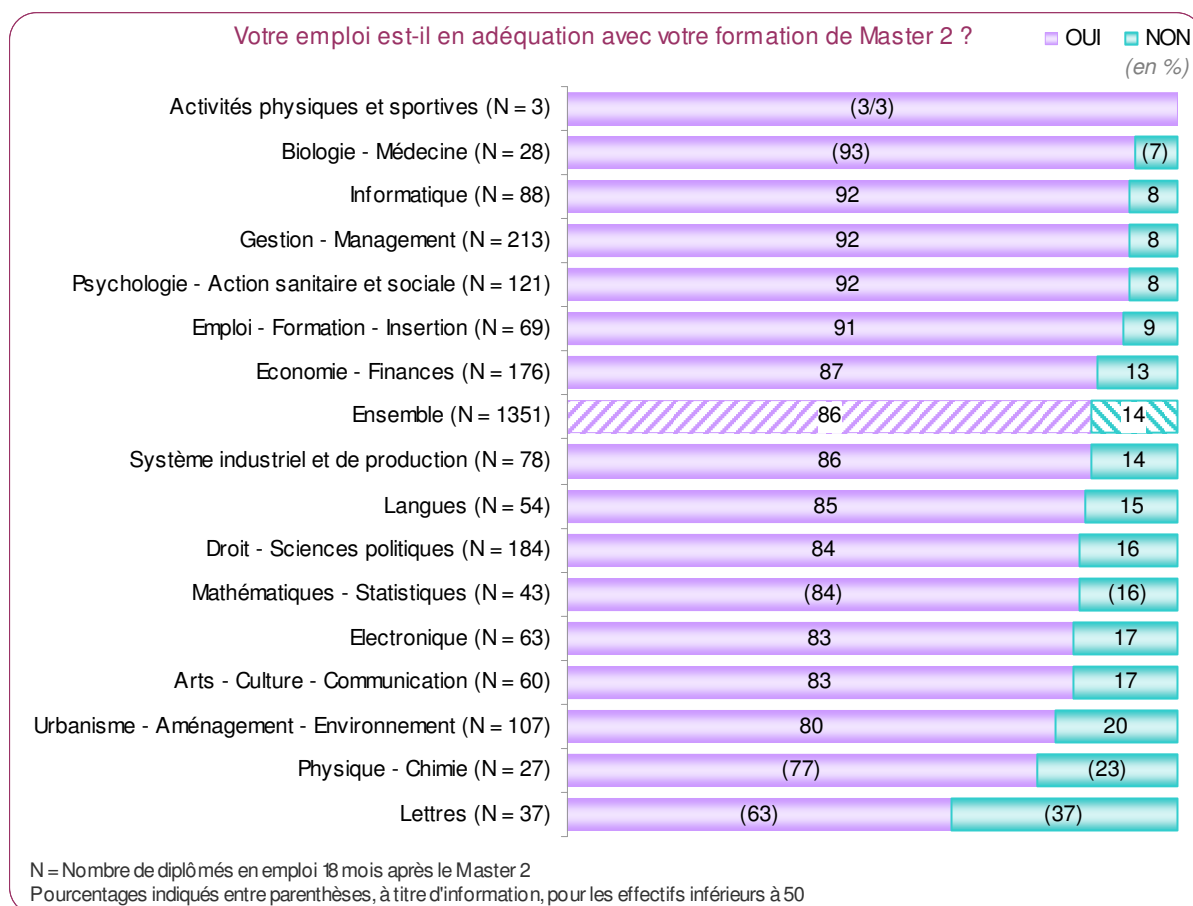


L'utilisation des langues étrangères est très fréquente dans le domaine « Langues » (90%), conformément aux débouchés attendus dans ce secteur. Arrive ensuite le domaine « Electronique » (78%).

A l'inverse, les langues étrangères sont peu utilisées dans les domaines de formation suivants :

- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (18%),
- « Psychologie - Action sanitaire et sociale » (11%),
- « Emploi - Formation - Insertion » (9%).

Adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2 (p = 0,004)



Le taux d'adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2 atteint plus de 90% dans les domaines :

- ✚ « Biologie - Médecine » (93%, mais seulement 26 individus concernés)
- ✚ « Informatique » (92%).
- ✚ « Gestion – Management » (92%)
- ✚ « Psychologie - Action sanitaire et sociale » (92%),
- ✚ « Emploi - Formation - Insertion » (91%).

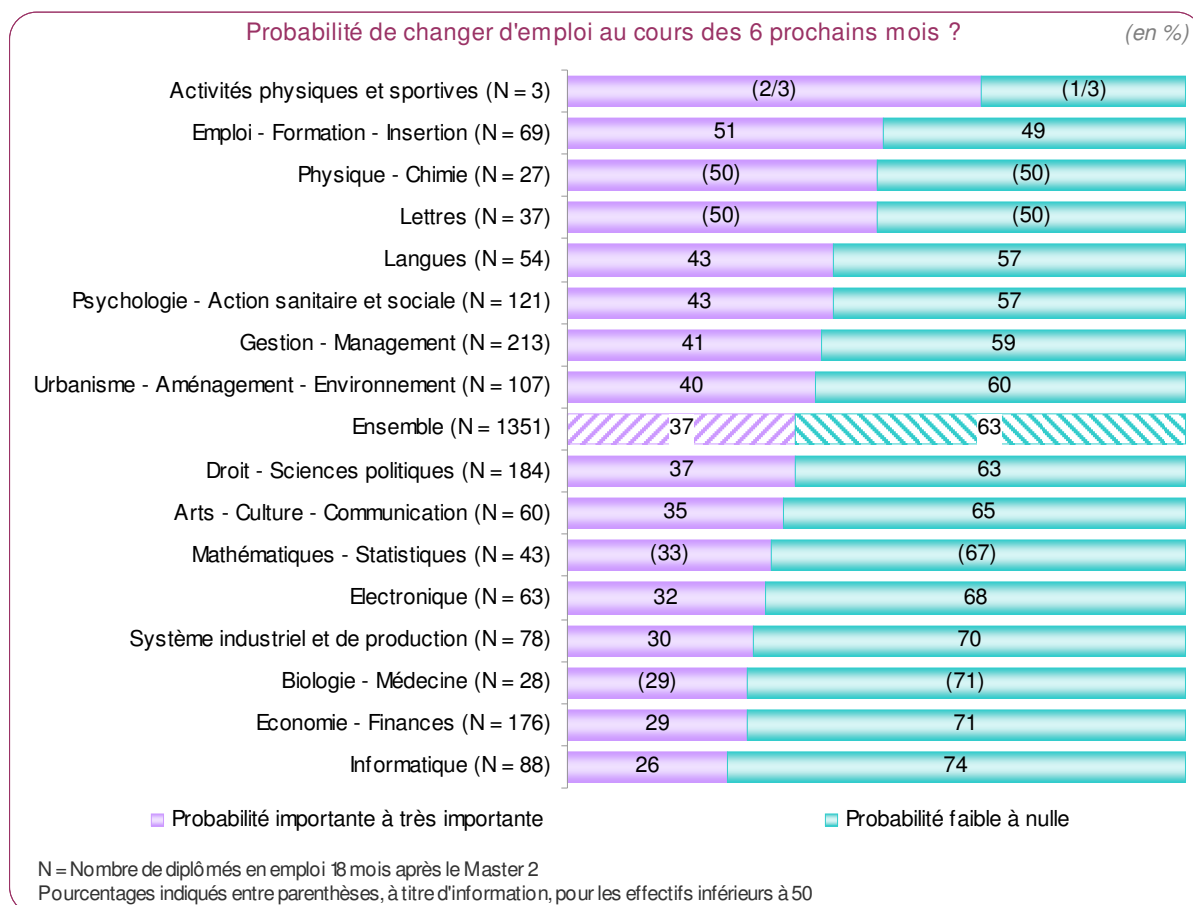
A l'inverse, au moins 20% des diplômés considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur formation de Master 2 dans les domaines :

- ✚ « Lettres » (37%, seulement 13 individus concernés),
- ✚ « Physique - Chimie » (23%, seulement 6 individus concernés),
- ✚ « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (20%).

Probabilité de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête

Au moins 7 diplômés sur 10 n'envisagent pas de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête (probabilité de changer d'emploi faible à nulle) dans les domaines :

- ✚ « Informatique » (74%)
- ✚ « Economie – Finances » (71%),
- ✚ « Biologie - Médecine » (71%),
- ✚ « Système industriel et de production » (70%).



En conclusion ...

Les diplômés bénéficiant des meilleures conditions d'insertion (rémunération, stabilité de l'emploi) sont issus des domaines

- ✚ « Informatique »,
- ✚ « Système industriel et de production »,
- ✚ « Electronique », « Economie – Finances »,
- ✚ « Mathématiques – Statistiques ».

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable :

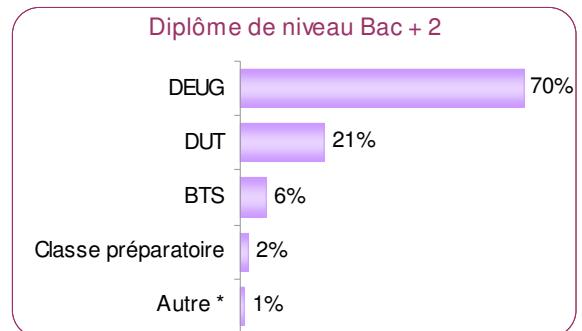
- ✚ « Emploi – Formation – Insertion »,
- ✚ « Arts - Culture - Communication »,
- ✚ « Langues »,
- ✚ « Lettres ».



la variable « Diplôme de niveau Bac + 2 »

Nous avons examiné les conditions d'insertion des diplômés en fonction du diplôme obtenu pour le niveau Bac + 2.

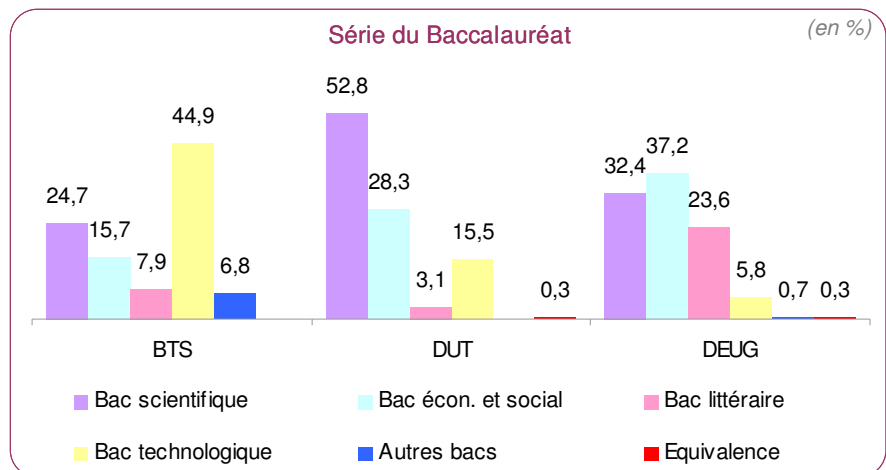
Rappelons que 7 diplômés de formation initiale sur 10 répondants ont obtenu un DEUG. 27% sont titulaires d'un diplôme à caractère professionnalisant (21% un DUT et 6 % un BTS).



* essentiellement DEUST et 1^{ère} année d'IUP

Série du baccalauréat

44,9% des titulaires de BTS ont obtenu un Bac technologique. Concernant les DUT, 52,8% ont obtenu un Bac scientifique. 93,2% des titulaires d'un DEUG sont issus d'un Bac général.

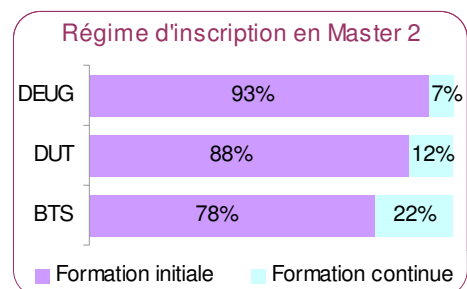


Régime d'inscription en Master 2 (p = 0.001)

Le régime d'inscription en Master 2 diffère nettement en fonction du diplôme Bac + 2 obtenu.

22% des titulaires d'un BTS ont suivi leur Master 2 au titre de la formation continue. 30% d'entre eux étaient âgés de plus de 25 ans au moment de l'inscription en Master 2.

A l'inverse, seuls 7% des diplômés possédant DEUG étaient inscrits en formation continue.

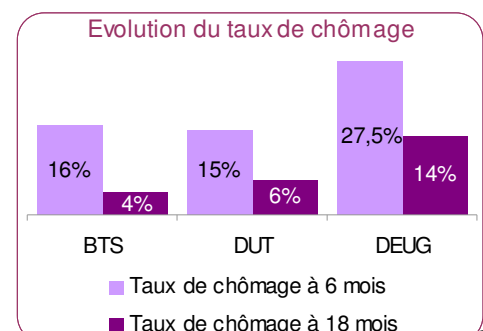


Taux de chômage (p = 0.001)

Concernant le taux de chômage, on relève d'importantes disparités en fonction du type de diplôme obtenu (p = 0,001).

En effet, 18 mois après l'obtention du Master 2, le taux de chômage est faible chez les diplômés ayant obtenu un BTS (4%) ou un DUT (6%).

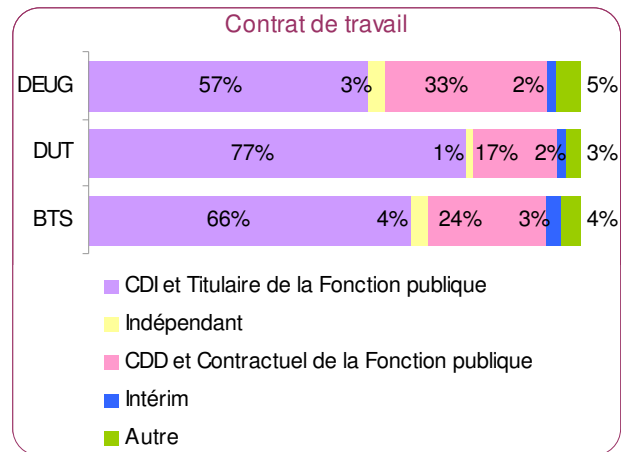
En revanche, il atteint 14% chez les titulaires d'un DEUG.



Contrat de travail (p = 0.001)

La stabilité de l'emploi varie nettement en fonction du diplôme de 1^{er} cycle.

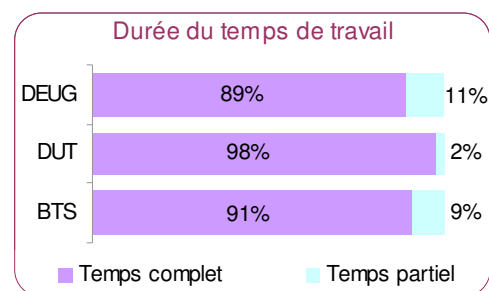
En effet, si 77% des titulaires d'un DUT sont fonctionnaires ou en CDI, ce taux est seulement de 57% pour les diplômés possédant un DEUG



Durée du temps de travail (p = 0.001)

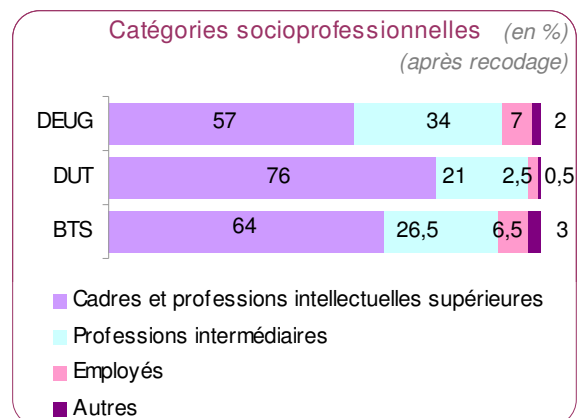
On constate des disparités importantes au niveau du temps de travail.

11% des titulaires d'un DEUG travaillent à temps partiel. A l'inverse, chez les détenteurs d'un DUT, le taux d'emploi à temps partiel chute à 2%.



Catégories socio-professionnelles (p = 0,001)

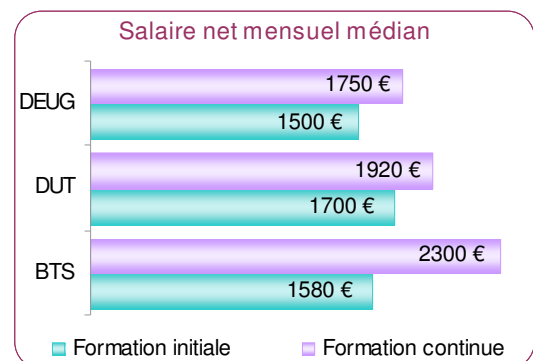
Les titulaires d'un DUT sont surreprésentés dans la CSP « Cadres et professions intellectuelles supérieures ». A l'inverse, les détenteurs d'un DEUG sont plus nombreux dans les CSP « Professions intermédiaires » et « Employés ». Ainsi, 76% des titulaires d'un DUT exercent un emploi de cadre contre seulement 57% des diplômés possédant un DEUG.



Salaire net mensuel

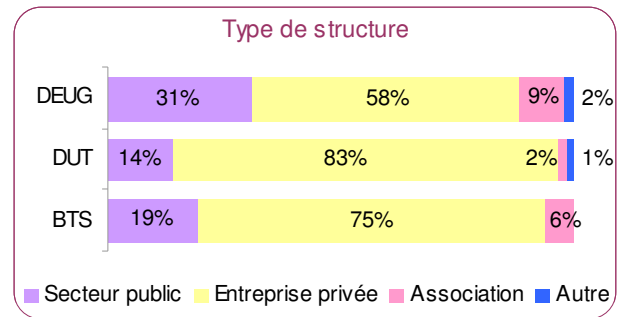
Concernant les diplômés issus de la formation initiale, ce sont les titulaires d'un DUT qui perçoivent le salaire le plus élevé (1700 €). Le salaire net mensuel médian est de 1500 € pour les diplômés ayant obtenu un DEUG.

Concernant les diplômés ayant suivi leur Master 2 au titre de la formation continue, les titulaires d'un BTS perçoivent un salaire nettement supérieur à leurs homologues (2300 € contre 1700 € pour les DUT).



Type de structure

On constate d'importantes disparités au niveau du type de structure de l'employeur ($p = 0,001$). Les entreprises privées sont, de loin, les premiers employeurs des titulaires de DUT (83%). A l'inverse, les détenteurs d'un DEUG sont seulement 58% à exercer dans une entreprise privée. On les retrouve davantage dans le secteur public (31%) et dans les associations (9%).



En conclusion ...

Les diplômés possédant un DEUG connaissent un taux de chômage nettement supérieur à ceux possédant un DUT ou un BTS. De plus, ils connaissent des conditions d'insertion plus difficiles, tant au niveau de la stabilité de l'emploi, de l'accès au statut cadre ou de la rémunération.

En revanche, les titulaires de DUT bénéficient de conditions d'insertion professionnelle tout à fait satisfaisantes.

Deux hypothèses peuvent permettre d'expliquer ces disparités importantes :

- ✚ Le DUT et le BTS, formations courtes professionnalisantes, sont construits sur des partenariats étroits avec le monde professionnel, notamment par le biais de stages en entreprise. Cette expérience professionnelle acquise avant le Master 2 peut expliquer en partie leurs conditions d'insertion plus favorables.
- ✚ De plus, la candidature d'un diplômé de BTS ou de DUT peut rencontrer un écho plus favorable lors d'un recrutement. Même si les poursuites d'études ne sont pas exclues, l'objectif premier de ces diplômés est de faciliter une insertion rapide sur le marché de l'emploi. Ce parcours atypique peut donc être perçu comme un signe de forte motivation et représenter un atout conséquent pour obtenir un emploi.

Annexe 1 : Les poursuites d'études après l'obtention du Master 2

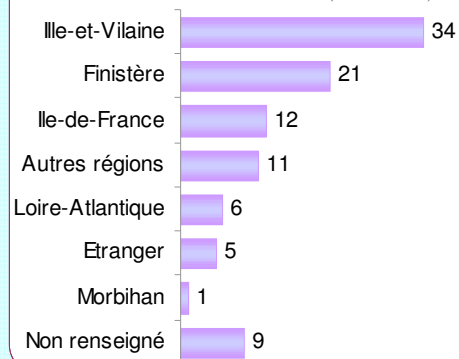
Poursuite d'études en 2005-2006 (N+1)

99 individus

- Préparation aux concours administratifs (23)
- Master, imprécis (17)
- Formations diverses (14)
- Master 2 recherche (12)
- Master 2 professionnel (12)
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature (9)
- Diplôme Universitaire (4)
- Préparation aux concours de l'enseignement (CAPES, Agrégation) (3)
- L1 (2)
- Diplôme d'études comptables (2)
- Diplôme supérieur du notariat (1)

Localisation des études en 2005-2006

(En effectifs)



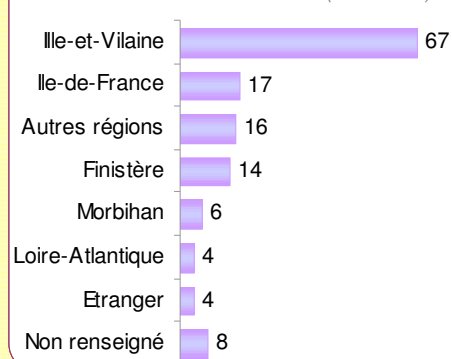
Poursuite d'études de 2005 à 2007 (N+1 et N+2)

136 individus

- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature (39)
- Doctorat (32)
- Diplôme Supérieur du Notariat (16)
- Formations diverses (14)
- Préparation aux concours de l'enseignement (CAPES, CRPE, Agrégation) (7)
- Préparation aux concours administratifs (6)
- Diplôme de clerc, d'huissier de justice (5)
- Master, imprécis (5)
- Diplôme d'études comptables (4)
- Master 2 Recherche (3)
- Master 2 Professionnel (3)
- Diplôme Universitaire (2)

Localisation des études en 2006-2007

(En effectifs)



Reprise d'études en 2006-2007 (N+2)

49 individus

- Formations diverses (15)
- Préparation aux concours administratifs (9)
- Préparation aux concours de l'enseignement (CAPES, CRPE) (5)
- Doctorat (4)
- Diplôme d'études comptables (3)
- Master 2 Recherche (2)
- Diplôme d'ingénieur (2)
- Master, imprécis (2)
- Préparation au CAPA et aux professions de la magistrature (2)
- DUT, BTS (2)
- Licence professionnelle (1)
- Master 2 Professionnel (1)
- Diplôme d'huissier de justice (1)

Localisation des études en 2006-2007

(En effectifs)

